

**Suite des missions après la mort de M. de Montfort**

L'état où M. de Montfort avait laissé en mourant l'œuvre des missions ne permettait pas d'espérer qu'elle subsisterait après lui, encore moins qu'elle dût avoir l'accroissement et les succès qu'il a plu à Dieu de lui donner, et de tout ce qu'on vient de rapporter comme une preuve du pouvoir qu'il a dans le ciel, il n'est peut-être rien qui présente mieux l'empreinte<sup>1</sup> du prodige. Il laissait à la vérité deux dignes héritiers de son zèle et de son esprit, M. Mulot et M. Vatel, mais outre que la moisson demandait un bien plus grand nombre d'ouvriers, ces deux bons prêtres ne s'étaient point annoncés par des talents propres à faire espérer qu'ils<sup>2</sup> remplaceraient l'homme apostolique à qui ils s'étaient attachés. Ils n'avaient point encore exercé le ministère de la parole. Leur emploi se bornait à entendre les confessions. M. de Montfort était mort huit jours avant la fin de la mission de Saint-Laurent, M. Vatel était demeuré<sup>3</sup> à Saint-Pompain pour avoir soin de la paroisse pendant l'absence du Prieur, qui avait voulu rester à la mission<sup>4</sup> avec M. Mulot son frère. Il fallait<sup>5</sup> cependant faire la cérémonie du plantement<sup>6</sup> de la croix le lendemain du décès de M. de Montfort. M. Mulot qui n'avait point encore parlé en public, se hasarda de le faire et se mit comme en possession de la place de supérieur des missions, qu'il a depuis si dignement remplie. Il se sentit encouragé par la promesse que lui avait faite le serviteur de Dieu de se souvenir de lui dans le ciel, si Dieu lui faisait miséricorde. Il se mit donc à parler au pied de la croix, mais ne pouvant surmonter sa timidité naturelle, il ne dit que deux mots : «Mes frères, /302/ dit-il, nous avons aujourd'hui deux croix à planter : premièrement, cette croix matérielle que vous voyez exposée à vos yeux ; secondement, la sépulture de M. de Montfort, que nous avons aujourd'hui à faire.» Tel fut le premier sermon d'un homme apostolique qui dans la suite sut si bien<sup>7</sup> porter la parole<sup>8</sup> à la tête des Missions, dont il commençait à être le conducteur et le chef. A la vérité, ce peu de paroles fit une impression étonnante sur les assistants<sup>9</sup> et toucha sensiblement tous les cœurs ; mais quoiqu'un discours soit toujours assez long

---

<sup>1</sup> 1er texte : rien qui *soit* mieux *marque*

<sup>2</sup> 1er texte : qu'ils *de*

<sup>3</sup> 1er texte : était *resté*

<sup>4</sup> 1er texte : plusieurs mots barrés, illisibles

<sup>5</sup> 1er texte : plusieurs mots barrés, illisibles

<sup>6</sup> 1er texte : *de la plantation*

<sup>7</sup> 1er texte : un mot barré, illisible

<sup>8</sup> 1er texte : *porta si efficacement* la parole

<sup>9</sup> 1er texte : sur les *cœurs*

quand il obtient l'effet qu'on se propose, et qu'il fût souvent beaucoup mieux de le terminer alors, il n'en est pas moins vrai que le nouveau prophète ne parut pas encore avoir reçu le double esprit que son maître lui avait fait espérer, en se séparant de lui pour s'élever au ciel. On le crut même à la veille de ne pas pousser plus loin la carrière qu'il ne faisait que commencer.

Vivement touché de la perte d'un homme<sup>10</sup> qu'il aimait comme un père et qu'il révérait comme un saint, épuisé d'ailleurs par l'assiduité à écouter les confessions depuis le commencement de la mission, il tomba malade et se vit à la dernière extrémité. Il ne perdit pourtant pas courage<sup>11</sup> et il se persuada toujours que son cher et vertueux défunt veillait sur lui du lieu de son repos. Son espérance ne fut pas vaine. Il se rétablit de cette maladie, après laquelle un tempérament aussi faible que le sien ne semblait promettre qu'une<sup>12</sup> suite continuelle d'infirmités et de langueur, si Dieu, qui voulait vérifier en tout les promesses de son serviteur et qui le destinait comme lui à être l'instrument de sa gloire, ne lui eût enfin accordé, à la fleur de son âge, une force et une santé qui le mirent en état de fournir au milieu des plus pénibles travaux<sup>13</sup> une longue et belle<sup>14</sup> carrière. /303/

Il profita des premiers jours de sa convalescence pour retourner avec son frère à Saint-Pompain, où il retrouva<sup>15</sup> M. Vatel<sup>16</sup> aussi consterné que lui de la perte de leur Père commun. Dès ce moment, sans porter plus loin leurs prétentions, ils ne pensèrent plus qu'à se mettre en état de servir cette paroisse, ou quelque autre du diocèse où la volonté des supérieurs pourrait les appeler. Ils restèrent ainsi deux années, partageant tout leur temps entre l'étude et la prière. L'œuvre des missions leur venait souvent à la pensée, mais ils craignaient toujours de s'exposer, et qu'un défaut d'exercice ne décréditât une fonction qui demande des talents tout acquis et une grande facilité à annoncer<sup>17</sup> la parole de Dieu.

Cependant Dieu avait ses desseins, et il en préparait l'exécution par ces voies secrètes et cachées qu'il emploie souvent pour former les hommes de sa

---

<sup>10</sup> 1er texte : *du saint* homme

<sup>11</sup> 1er texte : *ce ne fut pourtant qu'une épreuve pour sa soumission à la volonté de Dieu*

<sup>12</sup> 1er texte : qu'une *longue* suite

<sup>13</sup> 1er texte : de *soutenir* les plus pénibles travaux *que*

<sup>14</sup> 1er texte : et *sainte* carrière

<sup>15</sup> 1er texte : un mot barré, illisible

<sup>16</sup> 1er texte : où il *savait* M. Vatel, puis : un ou deux mots barrés, illisibles

<sup>17</sup> 1er texte : à *porter* la parole

droite<sup>18</sup>. La demeure de nos vertueux prêtres fut comme le cénacle où ils attendirent le moment que Dieu voudrait leur marquer pour répandre au dehors le feu divin dont ils se pénétraient dans le silence et la méditation. M. Mulot surtout passait tous les jours plusieurs heures devant le saint Sacrement pour demander à Jésus-Christ le don de la parole. Il l'obtint en effet, mais ce ne fut qu'après des essais qui n'eurent rien de frappant que le zèle, qui le mit au-dessus des délicatesses de l'amour propre et des spécieux prétextes du respect humain. Sa première mission eut véritablement quelque chose de singulier en ce genre ; il la donna non seulement sans s'y être préparé, Mission à la paroisse des Loges, près Fontenay mais même sans s'y être attendu<sup>19</sup>.

Vers la fin du carême de 1718, M. le curé des Loges, près Fontenay<sup>20</sup>, qui le connaissait particulièrement ainsi que son collègue M. Vatel, vint les prier l'un et l'autre de lui aider à faire les Pâques de sa paroisse. Ils le lui promirent, comptant que leur ministère se bornerait à entendre les confessions. Effectivement on ne leur avait pas demandé autre chose ; mais<sup>21</sup> le zélé pasteur, déjà bien satisfait de s'être assuré des deux ouvriers évangéliques, /304/ ne pensa plus qu'à en tirer tout l'avantage qu'il pouvait s'en promettre. Il se rend chez lui, en fait le prône le dimanche suivant, annonce qu'à la huitaine la mission commencera dans la paroisse, et exhorte tout le monde à s'y préparer. Le bruit d'une mission se répandit dans tout le canton et parvint jusqu'à Saint-Pompain. Les deux missionnaires préconisés étaient tous deux disciples et compagnons de M. de Montfort. Tout le monde se félicitait de ce qu'on allait voir revivre en eux, avec le zèle de ce grand homme, ses succès et ses talents. Mais eux pensaient d'une manière bien différente. Ils voulaient même retirer leur parole, ne se croyant obligés à rien, puisqu'on avait annoncé plus qu'ils n'avaient promis et qu'ils n'eussent pu promettre ; persuadés qu'ils étaient de ne pouvoir s'exposer à parler en public. Ils n'avaient ni composé, ni appris aucuns sermons. Cependant la mission était annoncée, le curé les pressait beaucoup<sup>22</sup>. S'ils refusent, ils ôtent l'espérance que l'on avait de voir les missions de M. de Montfort se perpétuer par les travaux de ses élèves. En acceptant, ils craignent<sup>23</sup> que la parole de Dieu ne perde dans leur bouche la

---

<sup>18</sup> 1er texte : remplacé par la phrase qui suit. *Nos deux vertueux prêtres n'employèrent point leurs deux années de retraite à se préparer pour la prédication. M. Mulot, qui pensait ne pouvoir compter que sur le secours du ciel pour y réussir*

<sup>19</sup> 1er texte : *Voici à* (un mot barré, illisible) *quelle occasion*

<sup>20</sup> 1er texte : *vint prier M.*

<sup>21</sup> 1er texte : *cependant*

<sup>22</sup> 1er texte : (remplacé par la phrase qui suit) *Quel parti prendre ?* Puis plusieurs mots barrés, illisibles, suivis de : *faire perdre l'espérance* (un autre mot barré, illisible)

<sup>23</sup> 1er texte : ils craignaient *de ne pas donner à la parole de Dieu toute la dignité que doit avoir dans la bouche de ses ministres*

force et la dignité qu'elle doit avoir, à qui que ce soit qu'on l'annonce. Dans cette perplexité, ils prirent un parti également dicté par le zèle et par la prudence. Ils se déterminèrent à parler au peuple, non point en disant au hasard ce qui leur viendrait à la pensée<sup>24</sup> ; (ils savaient<sup>25</sup> trop le respect qui est dû à la chaire, mais etc.) en faisant en chaire des lectures<sup>26</sup> avec quelques courtes morales sur le sujet qu'ils avaient lu. Cette manière d'exhorter et d'instruire<sup>27</sup> eut le plus heureux succès. Dieu y répandit tant de bénédictions et la mission<sup>28</sup> fut suivie de conversions si étonnantes que M. Vatel disait encore peu de temps avant de mourir que de toutes les missions qu'il avait faites, il n'y en avait aucune qui eut produit plus de fruits que celles de ces premiers commencements. Messieurs les curés de Béclin<sup>29</sup>, de Beugné et de Puy-hardy, instruits de tout le bien que les nouveaux missionnaires faisaient aux Loges, voulurent les avoir dans leurs paroisses. Ils y allèrent, suivirent la même méthode et eurent les mêmes succès. C'est ainsi que<sup>30</sup> le digne successeur /305/ de M. de Montfort commençait à recueillir les bénédictions de son Père mourant et à se convaincre qu'il ne devait qu'à son intercession<sup>31</sup> les fruits étonnants que<sup>32</sup> produisaient les exercices de ses missions.

Il semblait en effet qu'une vertu supérieure lui eut délié la langue pour lui faire prononcer des paroles si vives et si efficaces que rien ne pouvait y résister. C'est le témoignage authentique qu'a rendu à M. Mulot, après sa mort, un homme aussi savant que respectable à tous égards, M. l'abbé de Hillerin, chanoine et trésorier de l'église cathédrale de La Rochelle. Voici comme il parle dans son mémoire du 24 mars 1754. «Un sujet, dit-il, de méditation pour le premier exercice du jour, et le paraphraser sans art, suffisait pour faire couler les larmes de tout l'auditoire et en exciter les sanglots, jusques là que l'on pouvait démêler aisément la forte impression que ses paroles faisaient sur le cœur des assistants, par l'éclat terrible de leur douleur qu'ils ne pouvaient contenir, et qui les mettaient hors d'eux-mêmes. Ces effets n'étaient dûs, continue-t-il, ni à la véhémence du prédicateur, qui se servait pour lors d'un ton

---

<sup>24</sup> 1er texte : les mots suivants, placés ici entre parenthèses, se trouvent ajoutés en marge, sur renvoi d'une petite croix

<sup>25</sup> 1er texte : ils *connaissaient*

<sup>26</sup> 1er texte : *mêlées de quelques réflexions solides et édifiantes*

<sup>27</sup> 1er texte : *fut*

<sup>28</sup> 1er texte : toute la mission *fit* des conversions

<sup>29</sup> 1er texte : une croix en surcharge à ce nom est répétée en marge sans accompagnement de note

<sup>30</sup> 1er texte : *C'est ainsi q.*, barré puis repris

<sup>31</sup> 1er texte : les *succès*

<sup>32</sup> 1er texte : que *Dieu accordait aux* exercices

radouci, ni à l'impression de certaines vérités qui terrassent, ce que son sujet ne demandait pas ; mais à des considérations et à des affections en forme de prières dont on n'a pas coutume d'être ébranlé au-delà de quelques légers soupirs.

M. Mulot, dans les grandes matières, donnait beaucoup de pathétique à ses expressions, par le zèle de l'action et le feu de la charité dont il les animait ; mais tout cela était dépourvu des ornements du langage et d'un ordre de raisonnement que l'on ne néglige pas dans les instructions publiques, lorsque l'on a dessein de toucher. Indépendamment des règles ordinaires et de l'étude qu'elles demandent pour en faire l'arrangement, /306/ M. Mulot pénétrait et brisait les cœurs d'une manière si vive et si sensible que tous les efforts de l'éloquence humaine tenteraient vainement d'en approcher.»

Après ces prémices de leur apostolat, les deux missionnaires se retirèrent à Saint-Pompain, n'ayant encore aucune résidence stable que la maison du prieur, curé de cette paroisse. Ils s'y occupèrent de l'oraison et de l'étude et se mirent en état de pouvoir prêcher quelques sermons par mémoire. A la fête de la Toussaint, ils sortirent de leur retraite pour aller donner une mission à Saint-Hilaire-sur-l'Autise, membre dépendant du chapitre de Saint-Hilaire de Poitiers, et ce fut proprement alors<sup>33</sup> que M. Mulot commença à se faire connaître comme successeur de M. de Montfort, et ouvrit cette carrière de travaux évangéliques qu'il n'a jamais interrompue jusqu'à sa mort. De là ils furent appelé<sup>34</sup> à la mission de Vernon, à la Pommeraye et à Saint-Pompain.<sup>35</sup>

Le bruit du bien qu'ils faisaient dans le diocèse de La Rochelle les fit désirer dans le diocèse de Poitiers. Le curé des Fosses, près de Niort, les appela dans sa paroisse. A son exemple, les curés de Villiers, de la Chapelle-Saint-Laurent, de Chissé, de Moutiers, voulurent avoir le nouveau missionnaire. Ils l'eurent chacun à leur tour. Tous admirèrent ses succès et son zèle ; plusieurs même en furent si frappés qu'ils s'attachèrent à lui et laissèrent leurs bénéfices pour le suivre dans ses missions.

Cependant, il<sup>36</sup> n'avait point encore de demeure fixe, où il pût les rassembler en corps de communauté. Cet inconvénient ne le déconcerta point, et Dieu commença à lui faire trouver des ressources.

---

<sup>33</sup> 1er texte : et c'est là

<sup>34</sup> 1er texte : Ils furent *ensuite* (en surcharge - *tout de suite*) appelés

<sup>35</sup> 1er texte : ce qui les conduisit jusqu'au carnaval Ce fut alors que sur le bruit

<sup>36</sup> 1er texte : Cependant *les m*(issionnaires)

Monsieur son frère, curé de Saint-Pompain, et M. le curé de Mesle, s'obligèrent conjointement<sup>37</sup> de soutenir cette bonne œuvre et de les loger, nourrir et entretenir lui et M. Vatel, jusqu'à ce que l'on pût prendre des arrangements plus solides et plus durables.

Ils présentèrent même en leur propre nom et celui des missionnaires une supplique /307/ au Pape, pour le prier d'approuver cette naissante mission et tous ceux qui s'y associeront sous le nom de nouveaux missionnaires apostoliques de la communauté du Saint-Esprit, pour faire

*15ème cayer*

mission dans les diocèses où ils seraient appelés du consentement des seigneurs évêques, et de leur accorder une indulgence plénière et tous autres pouvoirs en pareil cas, etc...

Cette supplique eut tout le succès qu'on pouvait désirer, parce qu'elle fut appuyée des attestations<sup>38</sup> des évêques de La Rochelle et de Poitiers, la première du premier août 1719, signée Etienne, évêque de La Rochelle, et la seconde du 18<sup>ème</sup> du même mois, signée Jean-Claude, évêque de Poitiers.

Tels étaient les heureux commencements de la société des prêtres établis par M. de Montfort, dont on a vu les sages règlements dans le cinquième livre de sa vie. Ainsi s'avancait ce grand ouvrage, dont il<sup>39</sup> avait demandé à Dieu l'accomplissement avec tant d'ardeur et de persévérance, pour le succès duquel il avait mis tant de saintes âmes en prières et qui n'était pas moins l'objet à quoi il rapportait et ses austérités et ses travaux<sup>40</sup>, que le terme de ses vœux et de ses désirs.<sup>41</sup>

Les missions de l'année suivante furent celles de Sainte-Christine, Saint-Aubin-le-Cloux, Saint-Pardoux, Saint-Jean de Parthenay, Saint-Germain de Longuechaume, Le Busieau, et Saint-Hilaire-de-<sup>42</sup>Vihiers. M. Nadau, doyen<sup>43</sup> de cette dernière paroisse, fut, si satisfait de la mission et des missionnaires, qu'il offrit

---

<sup>37</sup> 1er texte : deux mots, ou lettres, barrés, illisibles

<sup>38</sup> 1er texte : de *l'approbation*

<sup>39</sup> 1er texte : *qu'il* avait demandé

<sup>40</sup> 1er texte : ses austérités (répété par mégarde) et ses *peines*

<sup>41</sup> 1er texte : *et qui ne fut pas moins le fruit de ses travaux et de ses souffrances que l'objet de ses vœux et de ses désirs*. En surcharge à ce texte, une première correction portait : *qu'on peut dire n'avoir pas moins été la récompense*

<sup>42</sup> 1er texte : Saint Hilaire de : un mot barré, illisible

<sup>43</sup> 1er texte : M. le doyen de

à M. Mulot et à M. Vatel de les loger et retirer chez lui, et leur céder son doyenné pour y jeter les premiers fondements d'une mission fixe et perpétuelle. Mais il était réservé au lieu de la sépulture de M. de Montfort d'y voir rassemblés les héritiers de son esprit et de son zèle.

M. Vatel tomba malade<sup>44</sup> chez ce respectable doyen<sup>45</sup> et y resta<sup>46</sup> pendant les vacances. Ce généreux ami, toujours plus convaincu /308/ du mérite des deux missionnaires, leur procura à chacun<sup>47</sup> un petit bénéfice qu'il leur fit présenter<sup>48</sup> par M. le curé de Notre-Dame de Vihiers, d'où dépendaient deux petites maisons, où ils pouvaient se retirer pendant les étés. Mais M. Mulot, voyant que par là il ne suivait pas les intentions de M. de Montfort, s'en démit peu de temps après, afin de vivre comme lui entièrement abandonné aux soins de la Providence. On assure même que, dès lors, il fit le vœu de pauvreté qu'il a observé jusqu'à sa mort.

Ce fut cette même année que la Sœur Marie de Jésus vint<sup>49</sup> commencer à Saint-Laurent-sur-Sèvre l'établissement des Filles de la Sagesse, comme on le peut voir dans sa vie, où l'on n'a rien omis de ce qui concerne cet article, qui en fait la partie la plus intéressante. Il y avait peu de temps qu'elles y étaient, lorsqu'elle pria M. Mulot de venir leur donner une retraite. Il profita du temps des vacances pour se prêter<sup>50</sup> à cette bonne œuvre, ne connaissant, ainsi que M. de Montfort, d'autre délassément que de varier un travail tout consacré à l'édification et au salut des âmes. C'était pour son propre troupeau qu'il travaillait alors, Mr de La Rochelle l'ayant déjà établi supérieur de cette communauté naissante, titre qu'il lui confirma par une lettre dont voici la copie prise sur l'original.

A l'Hermenaud, le 27 7bre 1720.

«Vous avez déjà donné, Monsieur, une retraite aux Filles-de-la-Sagesse à Saint-Laurent. Je vous prie de continuer à les conduire, les diriger et les confesser. Je vous charge de cette direction ; ce sont de bonnes filles qui ne vous donneront pas beaucoup de peine, et qui édifieront le public par leur bonne conduite et les exemples de vertus qu'elles donneront.

---

<sup>44</sup> 1er texte : tomba malade *et*

<sup>45</sup> 1er texte : ce respectable doyen *et* (en surcharge : *qui*)

<sup>46</sup> 1er texte : *y resta*, barré puis repris (et en surcharge un mot illisible)

<sup>47</sup> 1er texte : *chacun*, barré puis repris

<sup>48</sup> 1er texte : *à la présentation de*

<sup>49</sup> 1er texte : *vint*, barré puis repris

<sup>50</sup> 1er texte : *se livrer*

Je l'espère ainsi et suis avec estime, Monsieur,  
tout à vous, +Etienne, évêque de La Rochelle.» /309/

La retraite finie, M. Mulot resta quelques jours à Saint-Laurent auprès du tombeau de son saint maître ; pour y puiser de plus en plus son esprit, et dès lors on pensa que ce devait être là naturellement le berceau de la nouvelle société de missionnaires. Il fallait, pour cet effet, acheter dans le bourg une maison<sup>51</sup> assez grande pour<sup>52</sup> rassembler tous ceux qui voudraient se joindre aux premiers. Cette bonne œuvre était réservée à M. le marquis de Magnane, seigneur plus distingué encore par sa tendre piété que par l'éclat de sa naissance. Nous verrons bientôt de quelle manière il signala dans cette occasion et sa charité et son zèle.

Le temps des missions approchait, et on pensa à les reprendre. La première qui se présenta fut celle de Nueil-sous-Passavent. Les missionnaires s'y rendirent. Ce fut là que la Providence leur donna un nouvel associé dans la personne de M. Le Valois, dont il est parlé au cinquième livre de la vie de M. de Montfort. On a vu comment le saint homme<sup>53</sup> étant allé au séminaire du Saint-Esprit en 1713, l'avait choisi pour travailler dans ses missions. Ce digne ecclésiastique en avait toujours conservé le désir ; mais quand il eut appris sa mort, il pensa à se former un autre plan, et ne put s'empêcher de dire : «Voilà mon projet échoué». Cependant la Providence avait ses desseins sur lui<sup>54</sup> et voulait le conduire aux missions de M. de Montfort par un événement vraiment surnaturel, qui fut comme une seconde invitation qui l'appelait<sup>55</sup> à venir exécuter<sup>56</sup> auprès de ses cendres<sup>57</sup> ce qu'il lui avait<sup>58</sup> demandé pendant sa vie.

M. Vatel, aussitôt après la mort de M. de Montfort, en avait écrit la nouvelle à Paris, et avait envoyé deux petites<sup>59</sup> estampes /310/ du portrait du serviteur de Dieu à M. Caris, directeur du séminaire du Saint-Esprit. M. Valois, plein de vénération pour la mémoire de celui à qui il avait voulu s'attacher<sup>60</sup> pour entrer en société de ses travaux, demanda une de ses estampes et l'obtint. Il plaça

---

<sup>51</sup> 1er texte : *une maison dans le bourg*

<sup>52</sup> 1er texte : *pour les rassembler*

<sup>53</sup> 1er texte : *le saint homme l'avait choisi*

<sup>54</sup> 1er texte : *un mot barré illisible*

<sup>55</sup> 1er texte : *mais d'une manière miraculeuse*

<sup>56</sup> 1er texte : *en surcharge, au-dessous de : exécuter, un mot barré, illisible*

<sup>57</sup> 1er texte : *auprès de ses cendres exécuter*

<sup>58</sup> 1er texte : *ce qu'il n'avait*

<sup>59</sup> 1er texte : *deux petites im(ag'es)*

<sup>60</sup> 1er texte : *s'attacher pendant sa vie*



l'image dans sa chambre, afin que la vue d'un homme si rempli de Dieu et consumé dans les travaux de l'apostolat le ranimât lui-même de plus en plus à se consacrer au salut des âmes dans les missions ; car cette pensée ne le quittait ni jour ni nuit.

Il se trouvait alors dans la maison un jeune ecclésiastique qu'on croyait possédé, et qui, au jugement de personnes expérimentées, en avait toutes les marques. Cet ecclésiastique<sup>61</sup> entra un jour dans la chambre de M. Le Valois et, agité par une de ces crises qui lui étaient assez ordinaires, il prit l'image et la déchira en trois morceaux, dont l'un fut jeté dans la cour, l'autre resta dans la chambre, et le troisième, où était la tête, fut ramassé par un jeune homme qui voulait la faire dessiner.

C'était un jour de congé ; on alla à la promenade. Au retour, M. Le Valois trouva dans la cour leur<sup>62</sup> possédé qui lui dit «Tu n'as qu'à aller dans ta chambre, tu y verras quelque chose de beau.» En entendant ce propos, il cherche dans sa poche pour voir s'il avait bien sa clef. E l'avait<sup>63</sup> en effet. Arrivé à sa chambre<sup>64</sup>, il la trouve bien fermée, il examine la serrure, n'y voit aucun dérangement, bien assuré d'ailleurs qu'il n'y avait<sup>65</sup> point d'autre clef dans la maison avec laquelle on pût ouvrir sa porte. Il entre donc et examine ce qui avait pu donner lieu au discours que lui avait tenu<sup>66</sup> l'énergumène. Sa surprise fut extrême lorsqu'il /311/ aperçut l'image de M. de Montfort remise fort proprement dans sa place<sup>67</sup>, et des lignes fort délicates, comme des cicatrices, dans les endroits où elle avait été déchirée, en sorte qu'à peine pouvait-on remarquer qu'elle l'eût été. Il sentit en même temps une odeur très suave, de même que si toutes les fleurs les plus<sup>68</sup> odoriférantes eussent été rassemblées dans sa chambre, et cette odeur sortait de l'image ainsi qu'il le fit remarquer à M. Caris et à plus d'une douzaine d'autres messieurs du séminaire ; ce qui dura plusieurs jours, au grand étonnement de toute la maison. Ce que l'on remarqua encore, c'est que les autres images, qui étaient collées auprès de celle de M. de Montfort et qui avaient été déchirées de la même manière, ne s'y trouvaient point remplacées.

---

<sup>61</sup> 1er texte : *Ce jeune homme*

<sup>62</sup> 1er texte : *le possédé*

<sup>63</sup> 1er texte : *Il la trouva* en effet

<sup>64</sup> 1er texte : *Arrivé à la porte de sa chambre*

<sup>65</sup> 1er texte : *aucune* autre clef

<sup>66</sup> 1er texte : que lui avait *donné*

<sup>67</sup> 1er texte : dans *l'endroit d'où elle avait été ôtée*

<sup>68</sup> 1er texte : en surcharge des lettres barrées, illisibles

Cette merveille a été certifiée par treize témoins dignes de foi le 8 novembre 1721, entre lesquels sont MM. Bouic, supérieur de la communauté du Saint-Esprit à Paris, Delahai<sup>69</sup>, Caris, Thomas, Leguy<sup>70</sup>, Dotassini, tous prêtres, etc.

Je soussigné déclare aussi qu'étant au séminaire du Saint-Esprit à Paris en 1746, M. Caris et M. Thomas me racontèrent ce fait, me le dirent très véritable, et me firent voir cette pieuse image encadrée, sur laquelle on aperçoit les mêmes cicatrices ci-dessus énoncées. En foi de quoi, j'ai signé à Saint-Laurent ce 25 juillet 1767.

Charles Besnard, prêtre missionnaire.

M. Le Valois lui-même a attesté par écrit la vérité de (ce) fait surprenant, ajoutant que ce n'est pourtant pas ce qui le détermina à venir en Poitou. En effet, la vocation pour les missions<sup>71</sup> de M. de Montfort était bien plus ancienne, ainsi que nous l'avons déjà vu, mais cet événement ne contribua pas peu à l'affermir dans son dessein.

Il avait aussi consulté /312/ sur une démarche si importante les personnages les plus sages et les plus éclairés qui fussent alors dans Paris, entre autres, M. Simon Gourdan, chanoine régulier de Saint-Victor, mort en odeur de sainteté en 1729, qui l'encouragea à suivre son attrait. Ainsi, après avoir réglé quelques affaires domestiques, n'ayant plus rien qui pût ni l'attacher ni le distraire, il se mit en chemin à la manière des apôtres, à pied, sans argent, abandonné à la Providence. Son intention était d'aller d'abord à Saint-Laurent pour vénérer les cendres de M. de Montfort et demander sur son tombeau l'esprit apostolique.

Il pensait que, pour s'y rendre, il fallait passer par La Rochelle, et il y dirigeait ses pas. Il avait déjà passé tout le pays de l'Anjou, et comptait s'embarquer aux Noyers-sur-Loire ; mais la lenteur des nautonniers à se rendre à leur barque, aussi bien que le mauvais temps, le déterminèrent à aller par terre. La Providence, qui le conduisait, permit qu'il s'éloignât de la route qu'il croyait suivre, et qu'abandonnant le droit chemin de La Rochelle, il vînt<sup>72</sup> sans le savoir, à Nueil-sous-Passavent où MM. Mulot et Vatel qu'il cherchait étaient à donner la mission. La surprise et la joie furent égales de part et d'autre. On admira les desseins de la Providence et on ne s'occupa que des moyens de les remplir.

---

<sup>69</sup> 1er texte : un nom barré, et en surcharge des lettres barrées, illisibles

<sup>70</sup> 1er texte : un nom barré, illisible

<sup>71</sup> 1er texte : *était b(ien)*

<sup>72</sup> 1er texte : il vint *aboutir*

M. Le Valois, saintement impatient d'aller satisfaire sa dévotion au tombeau de M. de Montfort, ne resta que deux ou trois jours avec les missionnaires et partit dans la résolution de les rejoindre à la prochaine mission. Il arriva donc à Saint-Laurent et fut d'abord au presbytère demander l'hospitalité<sup>73</sup>. M. le doyen était absent, il ne trouva que Melle sa sœur, fille très vertueuse et très charitable, mais qui le /313/ voyant si mal équipé, presque sans souliers dans ses pieds, le prit pour quelqu'aventurier et ne voulut pas le recevoir dans l'absence de son frère. L'humble prêtre, pénétrant la cause de son embarras, lui dit tranquillement : «Mademoiselle, consultez votre bon ange, et faites ce qu'il vous inspirera.» Une réponse si sage et si modérée la changea tout à coup. Elle fit entrer le respectable étranger et le combla de politesses, en attendant le retour de M. le doyen, auquel il découvrit qui il était et le motif de son voyage. Le lendemain, il alla voir la sœur Marie-Louise de Jésus. Il eut avec elle une longue conversation, et dès lors<sup>74</sup> cette digne supérieure reconnut en lui un si grand trésor de grâces et de sainteté qu'elle pensa à le retenir à Saint-Laurent pour être le directeur<sup>75</sup> des filles qu'elle commençait à rassembler. Mais le moment n'était pas encore arrivé, et il fallait qu'il s'agrégeât avec les missionnaires de M. de Montfort, afin de vérifier plus parfaitement ce qu'avait dit le serviteur de Dieu : «Que ce serait des prêtres du Saint-Esprit qui seraient les directeurs des Filles de la Sagesse». Il ne demeura donc à Saint-Laurent que peu de jours, pour y satisfaire sa dévotion et s'y délasser du voyage. Après quoi, il se rendit à Niort, où l'on se disposait à donner une mission<sup>76</sup>. Elle fut une des plus ferventes et des plus fructueuses qu'on ait faites depuis la mort de M. de Montfort. Il y eut quantité de religionnaires qui se convertirent, des réconciliations édifiantes, des procès<sup>77</sup> terminés à l'amiable, beaucoup de restitutions, un nombre infini de pécheurs qui donnèrent des marques d'une sincère pénitence.

Quoique cette mission se fit pendant les jours gras, il n'y eut dans la ville ni bals ni danses. /314/ On y planta trois croix, l'une à la porte de Parthenay, l'autre à la porte de Saint-Gelais<sup>78</sup>, la troisième à la porte de Saint-Jean. La procession générale qu'on y fit le dimanche gras fut si nombreuse qu'il y assista plus de trente mille personnes. Elle fut conduite non seulement par le clergé de Niort, mais encore par celui des paroisses voisines qui s'y rendirent processionnellement, même de Saint-Jean de Parthenay, qui entraîna sous sa

---

<sup>73</sup> 1er texte : *chez M. le doyen*

<sup>74</sup> 1er texte : *et dès lors ell(e)*

<sup>75</sup> 1er texte : *de la naissance nouvelle*

<sup>76</sup> 1er texte : *où la mission devait bientôt commencer, le 22 décembre 1720*

<sup>77</sup> 1er texte : *des réconciliations sans nombre, beaucoup de procès*

<sup>78</sup> 1er texte : *Saint Gi*

bannière une grande partie des habitants de cette ville, quoiqu'éloignée de Niort de plus de huit lieues, on y comptait 400<sup>79</sup> confrères de Saint-Nicolas, revêtus de magnifiques surplis, plus de mille pénitents blancs, qui s'étaient rendus de toutes les paroisses où l'on avait déjà fait la mission pour se joindre à ceux de Niort, et au moins deux mille filles voilées en blanc qui tenaient en main des étendards de toutes les couleurs, en chantant des cantiques pour marquer la victoire qu'on avait remportée sur le monde, le péché et le démon. Un curé, qui fait ce détail, et qui était allé voir pendant la mission<sup>80</sup> M. Mulot et ses confrères, attribue tous ces succès<sup>81</sup> à la régularité de leur vie.

M. Le Valois s'y signala par les savantes conférences qu'il y fit en public, aussi bien que par son infatigable assiduité au confessionnal, et un curé du diocèse de La Rochelle des plus distingués par son mérite, M. Michon, curé des Epesses, a dit plus d'une fois : «Que M. Le Valois, quoiqu'il ne prêchât point, fit plus de bien qu'aucun des autres missionnaires.»

La mission finie, il se prêta avec le même zèle à une autre bonne œuvre qu'on lui offrit. Ce fut de résider quelque temps /315/ à l'hôpital de Niort, pour se charger du spirituel de la maison et réformer bien des abus qui s'y étaient glissés. Il y travailla avec sa prudence ordinaire pendant deux mois, après lesquels voyant<sup>82</sup> l'heureux fruit de ses travaux et sa commission étant finie, il laissa<sup>83</sup> la place à M. Toutant, prêtre, qui s'était déjà joint, il y avait quelque temps, à M. Mulot, et s'en retourna à Saint-Laurent passer les vacances chez M. le doyen, tandis que MM. Mulot et Vatel allèrent passer les leurs à Saint-Pompain.

Ils n'avaient encore ni les uns ni les autres aucune de meure fixe. M. Mulot allait bien de temps en temps à Saint-Laurent-sur-Sèvre pour y remplir l'emploi dont Mr l'évêque de La Rochelle l'avait chargé auprès des Filles de la Sagesse, mais il n'y avait aucun logement dont il pût faire le lieu de sa résidence ; et d'ailleurs, étant supérieur des missions et en soutenant, pour ainsi dire, seul tout le poids, il ne pouvait s'en absenter sans que l'œuvre sainte en souffrît quelque préjudice. Il fallut donc trouver un moyen pour arranger toutes choses. On le trouva en procurant aux Filles de la Sagesse un directeur qui, étant logé<sup>84</sup>

---

<sup>79</sup> 1er texte : en surcharge une croix, répétée en marge sans accompagnement de note

<sup>80</sup> 1er texte : et qui *en était bien instruit étant* allé pendant la mission voir M. Mulot

<sup>81</sup> 1er texte : un mot ou deux barrés, illisibles

<sup>82</sup> 1er texte : voyant *le* fruit

<sup>83</sup> 1er texte : il *céda* la place

<sup>84</sup> 1er texte : qui *demeurant*

dans le lieu, fût à portée<sup>85</sup> de les confesser lorsqu'il serait requis et M. Valois fut celui sur qui on jeta les yeux.

Il avait passé toutes ses vacances au doyenné, il avait travaillé dans la paroisse avec un zèle et une assiduité qui charmait tout le monde, chacun cherchait à l'envi à lui donner sa confiance. C'était l'ange conducteur qu'il fallait aux Filles de la Sagesse. Aussi la sœur Marie-Louise de Jésus l'avait-elle toujours eu en vue depuis qu'elle s'était entretenue avec lui à sa première arrivée à Saint-Laurent. On lui en fit donc la proposition, et il l'accepta.

Cependant il était nécessaire de procurer au moins une chambre au nouveau /316/ directeur, et à tous les missionnaires une demeure auprès du tombeau de leur saint fondateur.

Cette bonne œuvre était réservée à un vertueux seigneur dont nous avons déjà parlé, et que nous ne pouvons nous dispenser de faire connaître ici, autant pour l'édification du lecteur que pour satisfaire au devoir d'une juste reconnaissance.

Monsieur le marquis de Magnane, notre illustre bienfaiteur, naquit<sup>86</sup> le 21 septembre 1664, au château d'Echarbot, paroisse de Saint Sylverin, diocèse d'Angers. Il fut baptisé à la maison, et les cérémonies du baptême ne lui furent faites que le 18 septembre 1667 par M. Davy, curé de Saint-Martin du Mesnil. Son parrain fut Monseigneur Henry Arnaud, évêque d'Angers, et sa marraine Marie-Anne de Sesmaisons, veuve de messire Guy de Laval, chevalier des ordres du roi, et grand chambellan de M. le duc d'Orléans.

Il fut élevé fort délicatement, car il était d'une si faible complexion, qu'on lui avait dit<sup>87</sup> qu'il ne passerait pas trente ans ; mais Dieu conserva des jours qui devaient être remplis de tant de bonnes œuvres. Il mena dès sa jeunesse une vie très régulière. Il embrassa le parti des armes, et sût toujours allier le service de Dieu avec le service du roi<sup>88</sup>. Il faisait consister la vraie bravoure à combattre les ennemis de l'Etat et non pas à venger des injures personnelles. On lui fit<sup>89</sup> quelques fois de mauvaises querelles et on lui donna des défis ; mais il ne voulut jamais en accepter aucun, par la seule raison que le duel est en même

---

<sup>85</sup> 1er texte : *fût*, barré ; en surcharge : *serait*

<sup>86</sup> 1er texte : *naquit au château*

<sup>87</sup> 1er texte : qu'on lui dit *dans sa jeunesse qu'*

<sup>88</sup> 1er texte : *le service du prêtre*

<sup>89</sup> 1er texte : on lui *chercha*

temps opposé à la loi de Dieu et à la loi du prince. Un jeune officier, voulant tourner en ridicule la dévotion du pieux marquis nouvellement arrivé au régiment, lui demanda de mettre l'épée à la main. «Non, répondit-il, je n'en ferai rien, mais si vous m'attaquez je me /317/ défendrai, comme il est juste.» Il l'attaqua en effet, mais le vertueux militaire lui fit voir qu'il savait, et mieux que lui, manier une épée, et après avoir pris une sage précaution pour ne le point blesser, il le mit<sup>90</sup> hors d'état de le blesser lui-même. Cette action fut bientôt connue dans tout le corps. On se moqua de la puérile bravade de l'agresseur, et on loua l'héroïque générosité d'une si courageuse défense.

Après avoir servi longtemps avec honneur, il épousa une demoiselle d'une piété rare, parente, par ses ancêtres, de saint François de Sales, et dont il eut plusieurs enfants.

Etant devenu veuf, il ne pensa plus qu'à se donner entièrement aux bonnes œuvres et se distingua surtout par sa charité et son zèle. En 1728, il fit le voyage de Rome pour visiter les tombeaux de saint Pierre et de saint Paul, et en même temps à dessein d'entrer dans l'état ecclésiastique. Il s'en ouvrit au Pape Benoît XIII. Mais le Saint Père<sup>91</sup> lui ayant dit que Dieu demandait de lui qu'il fit, dans son état, tout le bien qu'il pourrait, il ne douta point que Dieu<sup>92</sup> ne lui eût parlé par son Pontife, et dès lors il se désista de son pieux projet<sup>93</sup>.

Il revint à son château de Magnane en Anjou ; il s'y employa à toutes sortes d'œuvres charitables. Il n'en était aucune qu'il ne fît par lui-même ou<sup>94</sup> à laquelle il ne voulût avoir part. Fonder des hôpitaux, des maisons de charité, des écoles chrétiennes, payer des pensions à la pauvre noblesse, se rendre caution pour des personnes insolvables, tout était de son ressort. Outre les sommes immenses qu'il distribuait dans ces occasions, il donnait en particulier avec une profusion<sup>95</sup> qui le réduisait quelquefois à manquer du nécessaire. Souvent il s'est dépouillé de ses chemises, de ses vestes, de ses gilets pour en revêtir les pauvres<sup>96</sup>. Quand il avait tout donné, il empruntait l'argent de son domestique qui<sup>97</sup>, ne pouvant le lui refuser<sup>98</sup>, se croyait au moins<sup>99</sup> autorisé à

---

<sup>90</sup> 1er texte : il le mit *par deux fois*

<sup>91</sup> 1er texte : le *St-Père*

<sup>92</sup> 1er texte : *Dieu*, barré, puis repris

<sup>93</sup> 1er texte : son pieux *dessein*

<sup>94</sup> 1er texte : aucune *qui ne lui parût* (barré, puis repris) *de son ressort et*

<sup>95</sup> 1er texte : une profusion *digne d'un saint*

<sup>96</sup> 1er texte : pour *les donner aux* pauvres

<sup>97</sup> 1er texte : qui *se croyant autorisé*

lui faire de respectueuses remontrances, et à lui donner des leçons d'épargne dont ce bon maître /318/ ne se trouvait point offensé, mais que la première occasion de donner lui faisait bientôt oublier<sup>100</sup>. Néanmoins, pour ne pas entamer la succession de ses ancêtres qu'il voulait laisser tout entière à son fils unique, il lui abandonna tout son bien<sup>101</sup> qui montait à plus de dix mille écus<sup>102</sup> de rente et ne se réserva qu'une simple pension annuelle de quatre mille livres. C'était bien peu pour fournir à de si abondantes charités; aussi la pension se trouvait-elle épuisée avant le terme échu<sup>103</sup>, et le charitable pensionnaire réduit aux expédients.

On a dit<sup>104</sup> dans la vie de M. de Montfort comment avait commencé la relation qui était entre ces deux grands hommes. Ils s'étaient vus depuis à Rennes chez M. d'Orville, et n'avaient cessé de s'édifier mutuellement par ces œuvres pieuses qui éternisent la mémoire des hommes de miséricorde. La mort du saint missionnaire ne fit qu'accroître dans le cœur de son ami les sentiments d'estime et de vénération qu'il avait toujours eus pour lui. Il se sentit plus animé que jamais du désir de l'imiter dans ce qui pouvait convenir à son, état et, persuadé qu'au secours des exemples qu'il lui avait donnés allait succéder le secours de son intercession, il pensa à l'invoquer, et vint sur son tombeau changer en un devoir de religion ce qu'il aurait pu ne donner qu'à l'attachement et à l'amitié.

Ce fut là comme le moment marqué dans les desseins de Dieu pour l'établissement des missions de M. de Montfort dans un lieu fixe et permanent.

Madame la marquise de Bouillé était alors à Saint-Laurent pour y former une école<sup>105</sup> de charité qui devait être tenue par la Sœur Marie de Jésus<sup>106</sup> et les autres premières Filles de la Sagesse. Elle connaissait le marquis de Magnane, elle lui parla et lui inspira le dessein d'acheter dans le bourg une maison pour y loger les missionnaires<sup>107</sup>. Il saisit avec plaisir cette bonne œuvre<sup>108</sup>. Il fit

---

<sup>98</sup> 1er texte : ne pouvant se refuser à sa demande

<sup>99</sup> 1er texte : se croyait pourtant (barré puis repris) autorisé

<sup>100</sup> 1er texte : *mais dont il ne se mettait pas beaucoup en peine de faire usage et qu'il oubliait dès que les pauvres se* (en surcharge : *il se présentait des pauvres*)

<sup>101</sup> 1er texte : tout son *revenu*

<sup>102</sup> 1er texte : plus de *trente mille livres*

<sup>103</sup> 1er texte : *bien du temps avant* le terme échu

<sup>104</sup> 1er texte : On a *vu*

<sup>105</sup> 1er texte : *un établissement* de charité pour

<sup>106</sup> le texte porte : Sœur de Marie de Jésus

<sup>107</sup> 1er texte : pour y loger *M. Mulot avec ses confrères et M. Le Vallois confesseur*

l'acquisition /319/ qu'on désirait, en paya les lots et rentes, aussi bien<sup>109</sup> que les droits d'indemnité et d'amortissement. Ce fut par ce moyen<sup>110</sup> que les missionnaires fixèrent leur résidence<sup>111</sup> à Saint-Laurent-sur-Sèvre, en 1722, époque qui leur sera à jamais chère et précieuse, préférant encore aujourd'hui le sombre séjour d'une bourgade enterrée dans un vallon à tous les établissements qu'ils auraient pu se procurer ailleurs, mais qui les auraient éloignés du tombeau<sup>112</sup> de leur Père.

M. de Magnane voulut lui-même demeurer avec eux et occuper une de leurs cellules. Il vivait comme eux et faisait exactement leurs exercices de piété pendant le temps des vacances qu'ils se trouvaient tous rassemblés. Il les édifiait par son humilité, sa ferveur, son recueillement<sup>113</sup>, sa tendre charité pour les pauvres. Ce qui le distinguait surtout, c'était l'esprit de pauvreté, un parfait abandon à la divine Providence et un zèle pour le salut des âmes qui eût pu<sup>114</sup> servir de modèle aux ouvriers évangéliques avec qui il faisait sa demeure. Son état ne lui permettant pas de partager leurs travaux, il imagina un autre moyen d'inspirer le goût de la piété et de répandre partout<sup>115</sup> le feu sacré de l'amour divin. Ne pouvant donc exercer le ministère de la parole, il employa le secours de la plume et donna au public<sup>116</sup> quantité de petits livres de dévotion, qu'il fit imprimer à ses frais et qu'il savait distribuer à propos.

Tels sont les livrets intitulés : «Maximes chrétiennes», dédiées à la Reine - «Le mépris du Monde» - «Sur le Rosaire» - «Prières pour dire aux pieds du crucifix» - «Réflexions sur ce qui peut consoler dans les souffrances» «Lettre à un riche», de ses amis - «Adoucissement dans les peines de la vie» - «Traité de l'amour-propre» - «Sur le Saint Sacrement» - «Lettre à tous ceux qui ont l'esprit droit, que Dieu seul donne à quiconque le demande avec ferveur et humilité» - «La véritable grandeur d'âme», dont il y a eu trois éditions et dont le journal de Trévoux fait l'éloge, louant également l'humilité de l'auteur, lequel cachant /320/ son nom a su se soustraire aux applaudissements - «Quatre-vingt-quatre estampes in-folio<sup>117</sup> accompagnées de réflexions et de prières»<sup>118</sup> - «Avis aux

---

<sup>108</sup> 1er texte : bonne œuvre que *la Providence lui présentait*

<sup>109</sup> 1er texte : *ainsi* que

<sup>110</sup> 1er texte : Ce fut *ainsi* que

<sup>111</sup> 1er texte : *se* fixèrent

<sup>112</sup> 1er texte : *des cendres*

<sup>113</sup> 1er texte : *sa régularité à suivre tous leurs exercices*

<sup>114</sup> 1er texte : qui *pouvait servir*

<sup>115</sup> 1er texte : et *d'allumer dans les cœurs*

<sup>116</sup> 1er texte : et *fit*

<sup>117</sup> 1er texte : un mot barré, illisible



pères et mères sur l'éducation de leurs enfants» - «Sur les possessions du démon». Il comptait quelques années avant sa mort faire imprimer un livre intitulé «Les folies du monde et le triomphe de la charité».

Pour mieux faire connaître ce grand homme de bien, je joins ici ce que me répondit<sup>119</sup> à son sujet une vertueuse demoiselle de condition, nommée de l'Isle, que je savais avoir été fort liée avec lui pour les bonnes œuvres et à laquelle j'écrivis en 1757 afin d'en avoir quelques mémoires. Voici<sup>120</sup> la réponse copiée sur l'original. «Pendant plus de trente ans que j'ai eu l'avantage de voir M. le marquis de Magnane dans différentes situations, on le trouvait toujours dans une égalité parfaite. Une joie douce, pleine de dignité accompagnait toutes ses actions, encore plus dans ses maladies. Sa charité était continuelle, soit pour instruire, pour consoler et donner. M. le comte de Ménil, son frère, m'a dit que, rencontrant une fille décolletée, il lui reprocha son immodestie. Elle lui dit n'avoir point de mouchoir. Lui, qui venait de donner le sien à une personne qui n'en avait pas, coupa une manche de sa chemise et lui donna. Il faisait une pension à quelqu'un qui débitait malgré cela cent et cent indignités contre lui. On l'en avertit en lui disant que de donner dans ce cas, c'était autoriser le vice, et il répondait que c'était le besoin qui aigrissait le caractère de la personne, et non un fond de malignité, et il lui augmenta la pension. Ayant le bonheur de loger en même maison que lui à Paris, je l'aperçus un jour donner en cachette de son domestique à un pauvre des œufs frais, cuits pour son dîner un jour maigre. /321/ Entrant un jour chez des dames de considération qui jouaient, elles lui proposèrent le jeu sans s'attendre qu'il l'acceptât, ce qu'il fit néanmoins avec cette politesse qui lui était si naturelle, mais à condition que le gain du jeu serait pour les pauvres. Il était connu à la cour pour le solliciteur des infortunés ; il leur écrivait leurs placets pour leur éviter de payer des écrivains. Il n'employait ses connaissances que pour l'utilité commune, ayant étudié particulièrement celles qui remédient aux maladies et infirmités ; la physique expérimentale et la chimie étaient son objet; il composait des médecines et des élixirs, pour des pauvres, où il entraient des choses fort chères. Il me montra un jour de l'ambre gris, qui était une des choses qui entraient dans ses compositions, qui coûtait cette année-là six cents livres l'once.

---

<sup>118</sup> 1er texte : (remplacé par l'énoncé de ce titre écrit en surcharge) *Non content de ces pieux ouvrages, il voulut prêcher aux yeux de ceux mêmes qui ne savent pas lire*

<sup>119</sup> 1er texte : *m'écrivit*

<sup>120</sup> 1er texte : *voici*, barré, puis repris

Il ne se livrait pas moins pour le salut des âmes. Quand il implorait le ciel pour quelque conversion particulière, ou dans une grande affliction, il se préparait aux prières qu'il faisait pour ces personnes par un jeûne au pain et à l'eau de quelques jours et d'autres mortifications.

Son profond respect pour le lieu saint animait souvent son zèle, il avait composé un livre sur le respect dans les églises. Dès qu'il apercevait quelqu'un se dissiper, il leur présentait ce livre, de quelque rang qu'ils fussent. Le respect humain ne l'a jamais ralenti quand il s'agissait de l'intérêt de Dieu et du prochain. On l'a vu dire à des grands : «Il court dans le public telle et telle chose de vous ; pensez, Monsieur, que vous êtes sur la scène et que vous nous devez l'exemple.» Il parlait d'effusion de cœur, et dès qu'il s'apercevait qu'il faisait impression, il disait d'un air enjoué : «Je suis un bavard de dire cela à de plus /322/ savants que moi.»

L'humilité était le fond et la base de toutes ses actions. Je l'ai vu un jour être refusé chez un ministre par celui qui gardait la porte du cabinet des audiences particulières. Il se tint cinq quarts d'heure debout à cette porte, avec une contenance joyeuse et pleine de dignité. Le ministre, sortant de son cabinet, lui reprocha vivement de n'être point entré. Il ne répondit au ministre que par un sourire.

Il est incompréhensible le bien qu'il procurait sans être opulent. C'était un marchand qu'il remontait en partie, un plaideur pour qui il faisait quelques avances, des filles qu'il aidait à établir, surtout à mettre au couvent. Mais à quoi il était plus porté, était de fonder des écoles et de contribuer à des missions. Il a aidé avec M. de Pombriant à l'œuvre des Savoyards ; je crois qu'il donnait une partie des chemises et des habits. Son extrême charité le rendait industriel pour faciliter des adoucissements aux pauvres malades. Il m'a fait goûter de ces confitures qu'il faisait à peu de frais et qui auraient pu être servies sur la table des riches.

Je lui dis un jour que je croyais que ses prières étaient bien ardentes pour les personnes peignées. Il répondit : «Je dis simplement : Hé, mon Dieu ! pourquoi laissez-vous si longtemps ces bonnes gens dans l'affliction ? Je crains que cela ne fasse appréhender à quelqu'un de vivre vertueusement. » Quand il partait de Paris pour l'Anjou, on ne peut dire la désolation des pauvres et celle de ses amis qui craignaient d'être frustrés du beau spectacle de sa précieuse mort. Mais Dieu nous l'a montré assez de temps pour que ses grands exemples nous servent.» Ici finit le récit de Melle de l'Isle.

M. le marquis de Magnane mourut à Saint-Laurent, comme il y /323/ avait vécu dans la pratique des vertus les plus héroïques en tout genre, après avoir encore jeûné le carême jusqu'au jour qu'il tomba malade et presque jusqu'à sa mort, car il ne fut malade que huit jours. Il mourut le 15 mars 1750 entre quatre et cinq heures du matin. C'était le dimanche de la Passion, époque remarquable par où Jésus-Christ<sup>121</sup> semble avoir récompensé la dévotion particulière qu'il avait au mystère de sa Passion<sup>122</sup>. Il était âgé de près de 86 ans. Il fut inhumé dans la chapelle de la sainte Vierge à Saint-Laurent, dans un caveau qu'on y creusa, vis-à-vis du tombeau de M. de Montfort. On prit après sa mort l'empreinte de son visage et l'on a tiré son portrait, au bas duquel un des messieurs les missionnaires a mis cette inscription : *Henricus Franciscus de Racapé, Marchio de Magnane, quo huic domui nemo amior, nemo in pauperes beneficentior : nemo zelo, pietate et Religione clarior : Obiit die 15 martii. anno 1750. aetatis suae 86.*

M. de Montfort avait prédit longtemps avant que de mourir que ce serait un laïque qui contribuerait à donner une consistance aux missionnaires du Saint-Esprit. On ne peut refuser<sup>123</sup> à M. de Magnane la gloire et le mérite d'avoir accompli la prédiction du serviteur de Dieu, en achetant pour eux à Saint-Laurent une maison destinée<sup>124</sup> à fixer leur demeure dans ce lieu, que tant de pieux monuments ont déjà rendu célèbre.

Ils ne pensaient de leur côté qu'à remplir les fonctions de leur saint ministère<sup>125</sup> et saisirent<sup>126</sup> avec empressement la première occasion qui se présenta de continuer leurs travaux<sup>127</sup>. Ils allèrent<sup>128</sup> donner la mission à Contré, tandis que M. le doyen de Saint-Laurent se préparait à en avoir une dans sa paroisse. Il ne s'était écoulé que cinq années depuis celle que M. de Montfort y avait faite et qui avait si glorieusement terminé sa vie. Aussi M. Mulot et ses associés ne firent qu'en renouveler et fortifier la ferveur. Une seule chose<sup>129</sup> était /324/ réservée à leur zèle, la mort prématurée de l'homme de Dieu ne lui ayant pas permis de l'exécuter : c'était de faire paver et arranger le chœur de l'église.

---

<sup>121</sup> 1er texte : *par où Dieu*

<sup>122</sup> 1er texte : *à la Passion de Jésus-Christ*

<sup>123</sup> 1er texte : *on ne peut dénier dès lors*

<sup>124</sup> 1er texte : *la maison qu'ils*

<sup>125</sup> 1er texte : *Leur dessein n'était pas d'y entrer dans une tranquille inaction. Ils (un mot barré, illisible) saisirent*

<sup>126</sup> 1er texte : *et ils saisirent*

<sup>127</sup> 1er texte : *leurs travaux et allèrent*

<sup>128</sup> 1er texte : *en surcharge un mot barré illisible*

<sup>129</sup> 1er texte : *Une seule chose leur*

M. Vatel se chargea de conduire cet ouvrage et demeura exprès dans le lieu après la mission. Les paroissiens s'y prêtèrent avec un saint empressement en faisant les charrois nécessaires et en permettant qu'on prît les tombes<sup>130</sup> de leurs ancêtres, au moins celles qui se trouvaient autour de l'église.

Le missionnaire fit aussi raccommo-der le caveau qui est sous le grand autel, dans lequel on conserve la précieuse relique d'un os d'un doigt de saint Laurent, patron de l'église, et mît ce souterrain en état d'y célébrer avec décence les divins mystères.

Ce fut pendant cette même mission<sup>131</sup> qu'on jeta les premiers fondements des établissements des missionnaires et des Filles de la Sagesse, comme il paraît par l'acte d'acquisition du 7 avril 1721. On fit ensuite la mission de Saint-Amand, d'où M. Mulot se rendit avec M. Le Valois à Saint-Michel-sur-Mont-Mercure<sup>132</sup>, au diocèse de Luçon. S'ils avaient pu oublier qu'ils étaient successeurs de M. de Montfort, la contradiction qu'ils essuyèrent aurait suffi pour les en faire souvenir. Deux prieurs voisins qu'on supposera, si l'on veut, avoir été plutôt prévenus que mal intentionnés, entreprirent d'indisposer l'évêque contre les missionnaires. Ils ne jugèrent point à propos de confier leurs plaintes au papier, ils allèrent eux-mêmes trouver<sup>133</sup> le prélat à Luçon. Il ne douta point de la vérité des faits qu'ils déposèrent. On ne s'imagine pas que deux hommes de caractère et en place viennent de concert débiter à un prince de l'Eglise des choses controuvées<sup>134</sup> ou même simplement hasardées. Le prélat les en crut donc sur leur parole et défendit aux missionnaires de continuer la mission. M. Mulot crut que l'honneur /325/ du ministère et, dans les circonstances, le salut des âmes exigeaient de lui qu'il détruisit de si fausses imputations. Il alla donc, à son tour, se présenter à l'évêque<sup>135</sup>, lui exposa la vérité des faits, lui montra<sup>136</sup> clairement la méprise ou l'imposture, fit lever la défense et retourna continuer la mission, qui eut tout le succès dont les épreuves sont ordinairement le présage.

---

<sup>130</sup> 1er texte : les *pierres tombales*

<sup>131</sup> 1er texte : cette *mission*

<sup>132</sup> 1er texte : *Mercure*, barré, tandis qu'en surcharge une croix, barrée ensuite, renvoyait en marge où on lit : *Mont Malcus* ; le mot *Mercure* a été ensuite repris en surcharge

<sup>133</sup> 1er texte : *le trouver* à Luçon

<sup>134</sup> 1er texte : *supposées*

<sup>135</sup> 1er texte : *devant le prélat*

<sup>136</sup> 1er texte : *lui fit voir*

M. Le Valois, déjà fixé à Saint-Laurent, y retourna reprendre son logement chez M. le doyen. Les autres se rendirent encore à Saint-Pompain, jusqu'à ce que la maison qu'on leur préparait pût leur offrir une retraite<sup>137</sup>. Elle était dans un si pitoyable état qu'il fallut du temps pour y faire seulement les arrangements les plus nécessaires et pour la rendre un peu logeable. On eut donc le temps, avant qu'on pût s'y établir, de recommencer l'année des missions.

La première fut annoncée à la Fougereuse. M. Le Valois se mit en chemin pour s'y rendre, mais comme il avait travaillé à Saint-Laurent pendant toutes les vacances avec une ardeur extrême et une assiduité continuelle au confessionnal, il ne put arriver jusqu'au terme et tomba malade à La Tardière, où il fut obligé de rester deux ou trois mois.

Les autres poursuivirent leur chemin et firent, cette année, tout de suite, les missions de la Peiratte<sup>138</sup>, de Sauvay où ils firent réparer l'église qui n'avait, pour ainsi dire, ni pavé, ni couverture, les missions de Saint-Hilaire-de-Voux, de Gourgé, de Chalandray, de la Tourlandrie et de Jaunay. M. de Foudras, coadjuteur de Poitiers<sup>139</sup>, honora cette dernière<sup>140</sup> de sa présence, en fit la clôture et y donna la tonsure à M. Mathurin Rangeard, connu sous le nom de frère Mathurin. L'intention du pieux et savant prélat fut de donner par là<sup>141</sup> plus d'autorité au zèle de ce bon frère qui, depuis que M. de Montfort l'avait appelé à sa suite, s'était toujours occupé de faire dans les missions l'office de catéchiste et au chant des cantiques<sup>142</sup> par lesquels il inspirait<sup>143</sup> la dévotion et portait tout le monde à la pénitence.

La mission finie, dès le lendemain, M. le curé à la tête d'une partie de ses paroissiens et accompagné de tous les missionnaires, se rendit en /326/ procession à l'église de Saint-Michel de Poitiers pour y vénérer l'image miraculeuse de Notre-Dame-des-Larmes, que M. de la Poype venait d'y faire placer pour satisfaire la dévotion des fidèles et l'exposer à leur vénération. Le miracle de cette célèbre image a trop de rapport avec la vie que nous venons d'écrire pour n'en pas donner ici un récit abrégé. Mais pour ne rien dire que de

---

<sup>137</sup> 1er texte : *fût en état de leur donner une retraite*

<sup>138</sup> 1er texte : *Peyrate*

<sup>139</sup> 1er texte : *Ce fut pendant cette mission que M. de Foudras, coadjuteur de Poitiers*

<sup>140</sup> 1er texte : *honora cette mission*

<sup>141</sup> 1er texte : *parl*

<sup>142</sup> 1er texte : *et à chanter les cantiques*

<sup>143</sup> 1er texte : *il édifiait*

bien authentique sur un fait si important, nous allons le rapporter tel qu'il est énoncé dans le Mandement que donna<sup>144</sup> à ce sujet le saint évêque de Poitiers.

«Il n'est personne, dit-il d'abord, qui n'ait ouï parler de l'événement singulier dont on s'aperçut au mois de novembre dernier, dans un tableau de la sainte Vierge tenant le saint enfant Jésus entre ses bras, lequel tableau était dans l'oratoire d'une fille pieuse demeurant près l'église de Saint-Michel. On y vit tout d'un coup des gouttes d'eau en forme de larmes, qui coulaient du visage de la sainte Vierge qui y est dépeinte. Les circonstances extraordinaires qu'on remarqua dans cette sainte image attirèrent d'abord l'admiration et l'étonnement, et produisirent une dévotion si sensible qu'en peu de moments la foule et le concours s'augmentèrent dès le soir, et encore plus le lendemain matin. On fut obligé de transporter cette image dans une chapelle de l'église de St-Michel<sup>145</sup>... et, comme il était de notre devoir de vérifier exactement tout ce qu'on assurait être arrivé à ce sujet à diverses personnes, nous avons commis spécialement notre official pour faire l'enquête et vérification des faits allégués et des guérisons qu'on assurait être miraculeuses. Les dépositions ont été faites par-devant ledit sieur official par des personnes dignes de foi ... et, le tout nous ayant été rapporté et par nous examiné, nous avons eu la consolation de voir la preuve concluante de /327/ plusieurs faits surprenants qui ont été reconnus dans cette image, et de plusieurs guérisons opérées sur diverses personnes d'une manière si prompte et si extraordinaire qu'on a tout sujet de les attribuer à la puissance de Dieu, qui a voulu favoriser ceux qui ont eu recours à l'intercession de la très sainte Vierge en honorant cette sainte image si extraordinairement manifestée.

Il est donc prouvé par cette enquête : Premièrement, que le jeudi, 14 novembre dernier, sur les neuf heures du soir, la dame Anne Braud, fille demeurant près Saint-Michel, voulant faire sa prière à Dieu dans son oratoire devant une image ou tableau de la Ste Vierge tenant le St enfant Jésus entre ses bras, elle fut fort surprise de voir que des gouttes d'eau, en forme de larmes, découlaient des yeux de l'image, de la même manière que quand une personne pleure ; que, dans le saisissement où elle se trouva, elle en pensa évanouir; sur quoi elle appela<sup>146</sup> deux filles qui<sup>147</sup> étaient logées sous sa chambre, et qu'elles s'aperçurent de ce fait étonnant ; qu'il s'y rendit un grand nombre de personnes dès le même soir et le lendemain jusqu'à onze heures, et

---

<sup>144</sup> 1er texte : que donna *M. de la Poype*, évêque de Poitiers

<sup>145</sup> 1er texte : traces de lettres, illisibles

<sup>146</sup> 1er texte : mot barré, illisible

<sup>147</sup> 1er texte : sur quoi elle *pensa en mourir*

par un grand nombre de témoins oculaires qui ont déposé, il y a preuve que ces gouttes d'eau découlaient véritablement du visage de la sainte Vierge dépeinte dans le tableau ; qu'elles descendaient jusqu'aux pieds du saint enfant Jésus, sans passer plus loin ; que tout le reste de l'image était sec, sans aucune apparence d'humidité ; que lesdites gouttes d'eau, ayant été essuyées plusieurs fois, il en découlait un instant après de nouvelles ; et que ces larmes coulèrent jusqu'à onze heures du lendemain matin ; et qu'enfin ce spectacle si nouveau et si touchant saisit d'étonnement tous ceux qui en approchaient, lesquels étaient en même temps attendris jusqu'aux larmes par la douleur de leurs péchés et par le désir de leur salut.

Ainsi, comme on n'a pu découvrir aucunes causes naturelles de ces gouttes d'eau, puisque premièrement tout le reste du tableau était sec et sans humidité ; secondement, qu'ayant tourné l'image de l'autre côté, on l'a vue /328/ pareillement très sèche ; troisièmement, qu'elle était attachée contre une tapisserie derrière laquelle était une natte de paille, et ensuite un pan d'ais très sec ; quatrièmement, que le temps était très beau ce jour-là ; enfin, qu'il y avait d'autres tableaux près de celui-ci qui n'étaient nullement humides. Toutes ces circonstances font qu'on ne peut douter que l'événement ne soit un des plus extraordinaires et ne tienne en quelque façon du miracle ... »

Le prélat, après avoir rapporté plusieurs guérisons miraculeuses arrivées à l'occasion de cette image, finit son Mandement par ces paroles : «Mais nous en avons rapporté suffisamment pour exciter notre foi et notre reconnaissance envers Dieu, et pour augmenter notre dévotion envers la très sainte Vierge, honorée particulièrement dans ce saint lieu depuis la manifestation de sa sainte image...

A Poitiers, ce 1<sup>er</sup> juillet 1721,  
+Jean Claude, évêque de Poitiers.  
Par Monseigneur Bamard.»

Ce fut donc pour vénérer cette miraculeuse image que la procession de Jaunay se rendit à Poitiers<sup>148</sup>. Outre l'empressement que la célébrité du prodige récemment opéré inspirait à tout le monde de venir voir et honorer le pieux monument, messieurs les missionnaires avaient une raison spéciale<sup>149</sup>.

---

<sup>148</sup> 1er texte : (substituée par le suivant) *Les missionnaires avaient une raison*

<sup>149</sup> 1er texte : *une raison particulière de prendre part à la dévotion publique. La tableau qu'on allait visiter en foule avait appartenu à leur Père. C'était M. de Montfort lui-même qui l'avait donné à la vertueuse fille de chez qui (1er texte : de la maison de laquelle on) on le transporta dans l'église de la paroisse, et nous aurions pu joindre cette merveille à celles que*

Cette procession se fit avec le plus touchant appareil les pieds nus, hommes et femmes. Les filles étaient voilées. Les pénitents y tenaient leur rang. Le clergé marchait ensuite. Ils entrèrent dans cet /329/ ordre à Poitiers, donnant dans tous les lieux où ils passaient un spectacle de religion dont on était également attendri<sup>150</sup> et édifié, surtout lorsqu'on faisait attention qu'ils allaient honorer les larmes que la Mère de Dieu a versées sur une ville qui en a toujours ignoré la cause, sans doute parce qu'elles ont détourné de dessus elle des malheurs qui la menaçaient et dont elle lui a épargné jusqu'aux premières atteintes et à la prévoyance.

Ce fut à peu près dans ce temps, c'est-à-dire pendant les vacances de 1722, que les missionnaires vinrent commencer à Saint-Laurent la résidence qu'ils y ont toujours fait depuis. Ce fut aussi alors qu'ils pensèrent à faire une élection en forme pour se donner un supérieur qui fût reconnu pour tel par tous les missionnaires et à qui ils fussent tous soumis. Ils firent à cette intention, pendant huit jours, une retraite commune, à la fin de laquelle étant tous assemblés, M. Mulot se leva et dit. : «Qu'il était nécessaire qu'il y en eût un qui fût choisi par l'accord de ses confrères pour être le supérieur reconnu pour tel ; qualité qui jusqu'alors ne lui avait été conférée par Mgr l'évêque qu'au regard des Filles de la Sagesse et non des missionnaires, et que chacun devait penser à celui qu'il en jugerait le plus capable.» Le choix fut bientôt fait, et toutes les voix se réunirent pour M. Mulot lui-même, déjà désigné et choisi par M. de Montfort qui, en mourant, l'avait mis à la tête de la bonne œuvre et la lui avait si expressément recommandée.

La nouvelle communauté commençait à se former. Les règlements que le fondateur avait laissés à ses enfants s'observaient à la lettre. L'oraison, les examens, les prières, les repas, tout se faisait en commun. Il leur manquait une chose : c'était une chapelle domestique pour y faire leurs exercices de piété et

---

*nous avons rapportées à la fin de la vie du serviteur de Dieu ; mais, elle se présente plus naturellement ici, où nous voyons ses successeurs venir rendre à la reine du ciel l'hommage qu'elle semble vouloir partager avec celui dont elle immortalisait par un fait qui tenait du prodige (1er texte : par un prodige) le riche présent et le précieux héritage.*

En marge : Note. M. Besnard m'a dit que cette image n'avait point été donnée par M. de Montfort. Ainsi, il faut (1er texte: trois mots barrés, illisibles) retrancher ceci. On pourra seulement faire observer que M. de Montfort, ayant donné une mission à Saint-Michel, le miracle pourrait être regardé comme un effet de la dévotion qu'il avait inspirée envers la sainte Vierge.

<sup>150</sup> 1er texte : *touché* et édifié



y célébrer les saints mystères. Ils demandèrent à M. de La Rochelle la permission d'en avoir une et il la leur accorda par la lettre<sup>151</sup> suivante :

«Nous permettons au sieur Mulot et aux missionnaires qui lui sont associés de faire bâtir dans la maison qu'ils occupent, dans la paroisse de Saint-Laurent, /330/ un oratoire ou petite chapelle, pour y faire leurs retraites et autres exercices de piété ; où ils diront la sainte messe ; et en attendant de faire bénir ou bénir une chambre de la maison, dans un lieu décent, pour les retraites et leurs autres exercices.

Nous commettons l'un de ces messieurs les missionnaires, ou tel autre qu'ils jugeront à propos, pour faire la bénédiction de cet oratoire ...

A la Pommeraye, dans le cours de nos visites, 21 septembre 1723.

+Etienne, évêque de La Rochelle.»

On choisit, en conséquence de cette permission, une chambre qu'on arrangea le mieux qu'il fût possible. On la bénit, et l'honneur de faire cette cérémonie fut déferé à M. Thomas de la communauté du Saint-Esprit de Paris, qui était venu à Saint-Laurent pour s'y consacrer aux missions. Le pieux ecclésiastique en avait formé le projet dès l'année 1713, lorsque M. de Montfort, étant dans cette respectable<sup>152</sup> communauté, exhortait les sujets dont elle était composée<sup>153</sup> à embrasser ce genre de vie apostolique. Mais n'ayant pu exécuter son dessein pendant la vie du serviteur de Dieu, il en saisit l'occasion dès qu'elle se présenta. Il se trouva donc à Saint-Laurent dans le temps dont nous parlons, fut choisi pour faire la bénédiction<sup>154</sup> de la chapelle, et la bénit sous l'invocation du Saint-Esprit, ce qui fait qu'encore aujourd'hui<sup>155</sup> on appelle à Saint-Laurent, la maison des missionnaires la Maison du Saint-Esprit.

Ce bon prêtre commença avec M. Mulot la carrière des missions. Il se trouva à deux, mais ayant été mandé par M. Bouic<sup>156</sup>, supérieur du séminaire du Saint-

---

<sup>151</sup> 1er texte : en surcharge, un mot barré, illisible

<sup>152</sup> 1er texte : cette *sainte communauté*

<sup>153</sup> 1er texte : *de se consacrer aux missions comme à l'œuvre*

<sup>154</sup> 1er texte : pour *bénir* la chapelle

<sup>155</sup> 1er texte : *ce qui a donné à la maison*

<sup>156</sup> 1er texte : *Bouic*, barré ; en surcharge un nom barré, illisible, puis Bouic repris

Esprit, à Paris, il s'y rendit bien affligé de ne pouvoir suivre l'attrait qu'il se sentait<sup>157</sup> pour les missions.

On en fit en plusieurs diocèses cette année-là. Celle de La Verrie<sup>158</sup> près Saint-Laurent, qui fut des plus ferventes et dont les fruits furent soutenus par le zèle du vigilant pasteur qui y était alors. Celles des Landes-de-Genusson<sup>159</sup>, diocèse de La Rochelle, de Pognes-<sup>160</sup>

*seizième cayer*

en-Gâtine, diocèse de Poitiers, de Verrière près Civaux, de Vouneuil- /331/ sur-Vienne près Châtelleraut, d'Aunay près Saint-Jean d'Angély.

Comme il y avait dans ce dernier canton beaucoup de religionnaires, les missionnaires y firent des controverses pour les convertir. Plusieurs se convertirent en effet et firent abjuration, entre autres Madame Pertuis et le sieur Chale, qui furent un grand sujet d'édification pour les catholiques.

On passa de là à Paillé, diocèse de Saintes, et on finit l'année par la mission de la Ville-Dieu d'Aunay<sup>161</sup>, dans le diocèse de Poitiers. Les premières qui suivirent la fin des vacances furent celles de la Bernardière et de La Magdeleine, diocèse de Nantes, d'où les missionnaires se rendirent au Puy-Notre-Dame, lieu célèbre par un morceau de la ceinture de la sainte Vierge qu'on y va vénérer.

Le diocèse d'Angers voulut aussi les avoir. Ils firent la mission à Brézé, distant de<sup>162</sup> deux lieues de Saumur. Ensuite ils<sup>163</sup> allèrent à Saint-Martin de Sanzay, à Saint-Loup et à Sainte-Verge, où Dieu appela à lui<sup>164</sup> M. Turgot, prêtre du diocèse de Nantes qui, depuis quelque temps, travaillait avec M. Mulot dans ses missions.

Pendant les vacances de cette année M. de Champflour, évêque de La Rochelle, vint à Saint-Laurent et honora de sa visite la maison des Filles de la Sagesse,

---

<sup>157</sup> 1er texte : l'attrait qu'il *avait*

<sup>158</sup> 1er texte : un nom barré, illisible ; en surcharge une ou deux lettres barrées, illisibles, puis La Verrie

<sup>159</sup> 1er texte : lettres barrées, illisibles, en surcharge

<sup>160</sup> 1er texte : en surcharge lettres barrées, illisibles

<sup>161</sup> 1er texte : un nom barré, illisible

<sup>162</sup> 1er texte : Brézé, à deux lieues

<sup>163</sup> 1er texte : *d'où ils* allèrent

<sup>164</sup> 1er texte : *ce fut dans cette*

dans la chapelle desquelles il donna la Confirmation. Il vint aussi à la maison des missionnaires, à qui il fit l'honneur d'y prendre un déjeuner, et toutes ces marques d'attention et de bonté faisaient respecter<sup>165</sup> la société naissante et l'encourageaient<sup>166</sup> à reprendre ses fonctions avec plus de ferveur et de zèle.

A la fin des vacances de 1723, on commença les missions par celle de Saint-Médard de la ville de Thouars. Plusieurs prêtres à qui le zèle de M. Mulot et de ses confrères<sup>167</sup> donnait une sainte émulation, vinrent s'offrir pour partager leurs travaux. Comme la mission était fort nombreuse, le sage supérieur s'en attacha un qui travailla en effet à deux ou trois missions, mais à la /332/ fin de l'année on s'aperçut qu'il n'était pas propre à cette partie du ministère et on le pria de se retirer. Il y en eut un autre qui leur vint de Paris à cette même mission. Il était docteur de Sorbonne et très versé dans la théologie scolastique et morale<sup>168</sup>. Il parlait en homme bien instruit<sup>169</sup> lorsque, dans les entretiens<sup>170</sup> particuliers, on agitait les matières qui regardent les mœurs ; mais malgré toute sa science spéculative, il se trouvait à tout moment arrêté quand il fallait appliquer les principes et se décider dans la pratique ; il n'était pas plus propre à la prédication, n'ayant aucune facilité à s'énoncer ; ainsi il ne put faire que la mission de Thouars, à la fin de laquelle M. Mulot l'envoya à Saint-Laurent. Il n'y fut pas d'un grand secours, car il n'avait pas même le talent de faire un catéchisme. Il voulut une année le faire aux enfants de la paroisse et les confesser, il n'en put jamais venir à bout. Dieu, sans doute, en agissait ainsi à son égard pour le tenir dans l'humilité, et il savait se soumettre et entrer dans ses vues. Après quelques années de séjour à<sup>171</sup> la maison de Saint-Laurent, où il payait pension, car il était riche et même noble, il alla<sup>172</sup> en Canada pour essayer s'il réussirait mieux qu'en France, mais ce furent pour lui les mêmes empêchements. Il revint et passa par Saint-Laurent, où il laissa par reconnaissance l'ornement et le petit calice qu'il avait portés à Québec. Il prit le parti de se retirer à Nantes chez MM. les Sulpiciens, qu'il édifia beaucoup par sa douceur, sa modestie et son esprit d'abnégation.

---

<sup>165</sup> 1er texte : *encourageaient*

<sup>166</sup> 1er texte : *la mettaient en état de*

<sup>167</sup> 1er texte : *ses associés*

<sup>168</sup> 1er texte : *dans la théologie et la discussion des cas de conscience; en surcharge: ainsi que dans la morale*

<sup>169</sup> 1er texte : *il parlait savamment*

<sup>170</sup> 1er texte : *dans les conversations*

<sup>171</sup> 1er texte : *à Saint (-Laurent)*

<sup>172</sup> 1er texte : *il passa*

L'aumônier des religieuses de Châtellerault, touché de la vie apostolique de M. Mulot et de ses confrères, se joignit aussi à eux pour travailler pendant quelques missions, sa place ne lui permettant pas d'assister à toutes. Quelque sainte que fut sa conduite<sup>173</sup>, elle n'était nullement propre aux exercices<sup>174</sup> d'une communauté, où l'on ne doit se singulariser en rien et où la vie commune est toujours la vie parfaite. Il ne mangeait presque point, il restait au confessionnal pendant que les autres étaient à dîner, et /333/ ensuite il sortait pour venir avec eux à la récréation. La récréation finie, il retournait au confessionnal jusqu'au soir à souper<sup>175</sup>, qu'il se mettait à table pour faire une espèce de collation, comme aux jours de jeûne. C'était là toute sa subsistance<sup>176</sup>. Il vint même à Saint-Laurent et il y vivait comme en mission. Il ne prenait pas plus de repos la nuit que de nourriture le jour. Le soir après la prière, on le laissait avec de la chandelle ; et le lendemain, à quatre heures, on le trouvait toujours levé. La place qu'il occupait à Châtellerault le rappela à ses fonctions, et quelques années après M. Mulot apprit sa mort. Elle répondit à la sainteté de sa vie. Un jour qu'il venait de dire la sainte messe, il se mit à genoux au pied de l'autel pour faire son action de grâces. Le clerc qui était resté s'aperçut qu'il se pencha un peu. Il alla à lui et le trouva mort. Précieuse mort pour un prêtre que de mourir ayant peut-être encore Jésus-Christ dans le cœur, d'unir le sacrifice de sa vie à celui par lequel l'Homme-Dieu vient de s'immoler entre ses mains et d'expirer sur ce même calvaire où il a offert l'adorable victime.

La mission de Thouars fut suivie de celle d'Oyron. M. Mulot y fit une cérémonie qu'il avait coutume de joindre aux autres exercices lorsqu'il s'apercevait qu'elle serait bien reçue et qu'elle pourrait produire quelques bons effets. C'était de représenter au naturel le portement de croix de Notre-Seigneur allant au calvaire. En voici à peu près la marche et l'ordonnance :

A la tête de la procession marchaient deux hommes avec chacun un tambour couvert de deuil par un taffetas noir<sup>177</sup>. Tout le peuple suivait deux à deux. Paraissaient ensuite deux grands drapeaux, aussi de deuil<sup>178</sup>, sous lesquels marchait le cortège destiné à représenter quelques personnages de la Passion, savoir : le bon et le mauvais larrons en posture et en habillement de criminels,

---

<sup>173</sup> 1er texte : *sa vie*

<sup>174</sup> 1er texte : *au train*

<sup>175</sup> traces de lettres illisibles

<sup>176</sup> 1er texte : *sa nourriture*

<sup>177</sup> 1er texte : *couvert d'un* (mot barré, illisible) *noir*

<sup>178</sup> 1er texte : *deuil*, barré, puis repris

conduits par deux bourreaux qui leur tenaient les mains liées avec<sup>179</sup> des cordes. Le Grand Prêtre<sup>180</sup>, environné des scribes et des pharisiens avec<sup>181</sup> les vêtements et symboles de leurs offices. Judas comptant son argent à la tête d'une bande de soldats, s'agitant comme<sup>182</sup> un avare qui ne peut trouver la somme qu'il croit avoir, comptant et recomptant sans /334/ cesse ses trente deniers. Après cette troupe, Hérode et Pilate côte à côte, causant ensemble comme des gens qui viennent de se réconcilier au sujet du prétendu criminel que l'on conduit. Suivait la croix de la mission, portée par des garçons tous pieds-nus. De jeunes enfants rangés deux à deux avaient chacun à la main un des instruments de la Passion, qui devaient être attachés à la croix.

A la fin de la procession, on voyait M. Mulot chargé d'une croix de bois de<sup>183</sup> quinze pieds de long et de huit dans le croisillon. Il avait une couronne d'épines sur la tête. Deux<sup>184</sup> bourreaux le tiraient<sup>185</sup> par (deux) cordes<sup>186</sup>, l'une passée dans son col, l'autre attachée à sa ceinture. Ceux qui faisaient ce personnage en affectaient réellement l'air et les paroles. Ils portaient des pistolets à leur ceinture et des sabres à leur côté. Leurs mains étaient armées de cordes, de fouets garnis de molettes d'éperons, et de bâtons en forme de massues. Ils frappaient contre la croix de M. Mulot avec grand bruit, en criant et hurlant après lui, et lui faisant tous les reproches que l'évangile, en différents endroits, met dans la bouche des ennemis de Jésus-Christ. Les secousses qu'ils donnaient à la croix de son digne ministre la faisaient porter contre sa couronne d'épines et lui causaient des douleurs très réelles ; mais il était plus sensible encore au souvenir du mystère douloureux qu'il représentait, et les larmes coulaient de ses yeux. Tous ceux qui le voyaient en versaient également, mais avec tant d'abondance, et<sup>187</sup> de si amères et de si continuelles, que quatre et cinq jours après plusieurs en avaient encore les yeux rouges et enflés. Cette touchante procession finissait par le plantement de la croix de la mission<sup>188</sup>.

Une semblable cérémonie ne serait peut-être pas approuvée aujourd'hui, aussi ne l'a-t-on point pratiquée depuis ces commencements, où il restait /335/

---

<sup>179</sup> 1er texte : *par des cordes*

<sup>180</sup> 1er texte : *En posture et environné*

<sup>181</sup> 1er texte : *avec les symboles*

<sup>182</sup> 1er texte : *s'agitant comme un homme quia perdu l'esprit*

<sup>183</sup> 1er texte : *qui avait*

<sup>184</sup> 1er texte : *Un bourreau*

<sup>185</sup> 1er texte : *le tirait*

<sup>186</sup> 1er texte : *par une grosse corde*

<sup>187</sup> 1er texte : *et d'amertume*

<sup>188</sup> 1er texte : *Nombre*

encore au moins parmi le peuple, quelque chose de cette simplicité chrétienne qui saisit avec empressement tout ce qui peut élever à Dieu, et quoique ce temps ne soit pas bien éloigné<sup>189</sup> du nôtre, une fausse délicatesse a tellement prévalu qu'on s'exposerait à être blâmé si l'on voulait donner de ces spectacles de religion, qui sans doute feraient<sup>190</sup> une salubre impression sur l'esprit des fidèles, mais qui exciteraient<sup>191</sup> la risée de ces prétendus sages<sup>192</sup> qui croient faire beaucoup de respecter les pratiques<sup>193</sup> saintes et sacrées universellement reçues dans l'Eglise. Ce qui nous paraît singulier et comique est respectable et touchant dans des pays où l'impiété ne peut se faire entendre. Qui décidera entre leur manière de penser et la nôtre ? Il est à croire qu'ils auraient l'avantage si l'on prenait le peuple pour arbitre, et ne serait-il point à désirer qu'en fait de dévotion tout fût peuple ?

D'Oyron<sup>194</sup>, M. Mulot alla à Loudun, ville connue par ses fameuses possessions dont<sup>195</sup> la vérité est aujourd'hui si fort contestée<sup>196</sup>, surtout par ceux à qui il faut commencer par prouver<sup>197</sup> qu'il y a des démons<sup>198</sup>.

Les missionnaires y firent des fruits<sup>199</sup> qu'il serait trop long de décrire, et que peut-être on aurait peine à croire. Les habitants avaient<sup>200</sup> une si grande vénération pour la vie austère de M. Mulot qu'ils le regardaient comme un saint, et quand il sortit<sup>201</sup> de la ville à la fin de la mission, il fut obligé de prendre un chemin détourné pour échapper au peuple qui voulait le retenir. On le joignit cependant, et on le suivait les larmes aux yeux. Alors voyant tout ce monde, il monta sur une butte de terre, prêcha sur la<sup>202</sup> persévérance dans la crainte et dans l'amour de Dieu qu'il avait tâché de leur inspirer, les exhorta à

---

<sup>189</sup> 1er texte : éloigné d', puis des lettres barrées, illisibles

<sup>190</sup> 1er texte : *fais(aient)*

<sup>191</sup> 1er texte : *ne feraient qu'exciter*

<sup>192</sup> 1er texte : *et qui (un mot barré, illisible) assez*

<sup>193</sup> 1er texte : les *cérémonies*

<sup>194</sup> 1er texte : un mot barré, illisible, puis : *plusieurs* ; D'Oyron en surcharge

<sup>195</sup> 1er texte : une dizaine de mots barrés, illisibles, puis en surcharge : *il (lettres barrées, illisibles), aujourd'hui*

<sup>196</sup> 1er texte : lettres barrées, illisibles

<sup>197</sup> 1er texte : surtout *que ne* (un mot barré, illisible) *pas de preuve*

<sup>198</sup> 1er texte : (remplacé par celui qui précède) à Loudun, ville où l'on croit communément que le diable a joué un si grand rôle, et où cependant il perdit une de ses conquêtes par la conversion du fameux M. Keriolet

<sup>199</sup> 1er texte : des fruits *qu'in* (lettres barrées, illisibles)

<sup>200</sup> 1er texte : *Le peuple* (traces de lettres illisibles) *avait surtout*

<sup>201</sup> 1er texte : et quand il *voulut*

<sup>202</sup> 1er texte : Plusieurs mots barrés, illisibles ; en surcharge prêcha sur la

retourner chacun chez eux en se recommandant à leurs prières et continua sa route vers Montreuil-Bellay, où ses confrères et lui allaient recommencer leurs travaux.

Ils n'y furent pas aussi bien accueillis qu'ils l'avaient été dans le lieu où ils laissaient tant de regret<sup>203</sup>. On trouva des difficultés à leur permettre<sup>204</sup> de faire la mission dans l'église paroissiale ; le curé<sup>205</sup> lui-même s'y opposa. Ils furent donc obligés de prendre<sup>206</sup> l'église des Augustins, chez qui ils étaient logés ; mais /336/ ensuite le pasteur, mieux instruit et revenu de ses préjugés, fut charmé que la mission se fît dans sa paroisse. Il donna la main aux missionnaires et agit en tout de concert avec eux. Les exercices, peu fréquentés les jours de travail, l'étaient beaucoup les dimanches et les fêtes. Le concours fut surtout très grand à la procession de la clôture. Ce qui fit le plus d'impression ce fut d'y voir M. Mulot chargé pendant plus de trois heures d'une pesante croix.

Il avait promis la mission à Bourgneuf, petite ville à huit lieues<sup>207</sup> de Nantes. Il y alla, et peut-être n'a-t-il jamais donné de mission où il ait plus travaillé que dans celle-ci. L'affluence y fut extraordinaire, et il parla avec tant de véhémence et d'action que la sueur<sup>208</sup> trempait jusqu'à son surplis. «Je l'ai vu, dit un de ceux qui y assistèrent, teindre de sang son surplis et son mouchoir, sans interrompre pour cela son discours, préférant le salut de ses frères à sa santé et à sa propre vie.»

On finit l'année par la mission de Paimboeuf, ville et port de mer considérable, à sept lieues de Nantes. Monseigneur l'évêque<sup>209</sup> y avait envoyé les missionnaires contre la volonté du curé. Les habitants eux-mêmes montrèrent d'abord tant d'indifférence qu'il ne s'en présenta pas un seul pour les recevoir. Ils allèrent donc droit à l'hôpital. Les hospitalières dirent qu'ils ne pouvaient y loger tous. Cependant elles leur donnèrent à souper et dans cet intervalle elles allèrent en ville prier des personnes<sup>210</sup> de leur connaissance d'en retirer

---

<sup>203</sup> 1er texte : (remplacé par le précédent) *ils n'y trouvèrent pas les esprits aussi bien disposés à recevoir la parole de Dieu. On trouva* (ces deux mots barrés, puis repris)

<sup>204</sup> 1er texte : à leur *laisser* faire

<sup>205</sup> 1er texte : *et* le curé

<sup>206</sup> 1er texte : de *se servir de*

<sup>207</sup> 1er texte : *lieues*, barré, puis repris

<sup>208</sup> 1er texte : *sueur*, barré, puis repris

<sup>209</sup> 1er texte : *les* y avait envoyés

<sup>210</sup> 1er texte : *quelques personnes*

quelques-uns, au moins jusqu'à nouvel ordre. Les ouvriers évangéliques, trouvant tant de difficultés à se procurer un asile, pensèrent bien qu'on n'était guère plus disposé à les écouter qu'à les recevoir. Effectivement, il ne vint personne à l'église le matin<sup>211</sup> pour l'ouverture de la mission. Le soir, on voulut que Jésus-Christ allât, pour ainsi dire, en personne inviter les habitants à venir entendre ses ministres et l'on fit la procession du Saint Sacrement. Cette cérémonie inspira la dévotion. Il s'y /337/ trouva beaucoup de monde, même quelques prêtres. Le lendemain matin qui était le lundi, l'église était trop petite pour contenir la foule des auditeurs. Tous écoutèrent la prédication avec une attention des plus édifiantes. Plusieurs même demandèrent à se confesser, de sorte que les missionnaires, à qui la mauvaise réception qu'on leur avait faite avait donné quelque surprise, furent plus étonnés encore d'un zèle si subit et si inattendu.

Cependant il leur manquait un logis où ils pûssent être à demeure, étant seulement logés comme en passant à l'hôpital et dans une chambre en ville. Enfin ils trouvèrent à l'extrémité de la ville, mais assez proche de l'église, une espèce de cabane qui leur parut<sup>212</sup> toute prête à meubler. Elle pouvait l'être à peu de frais, car elle était si petite qu'ils furent obligés de placer un lit dans l'embrasure de la cheminée. Aussitôt qu'on les sut dans ce pauvre réduit, un chacun s'empressa d'y apporter ce qu'il croyait leur être nécessaire, et, dans deux heures de temps, ils se trouvèrent dans une sorte d'abondance.

Bientôt<sup>213</sup> la dévotion du peuple répondit à sa charité. Les ouvriers évangéliques eurent peine à y suffire, et ils se trouvèrent si accablés de travail que tous, à l'exception d'un seul, tombèrent malades. Enfin ils eurent la consolation de laisser partout des fruits de salut, dans une terre où d'abord ils n'avaient pas même trouvé à mettre le pied.

Les missions de l'année suivante se donnèrent<sup>214</sup> toutes dans le pays des Marais. Champagné, Esnandes, Chaillé, Fontenay-le-Comte, Maillezais, Périgny, Sainte-Radegonde et la Guyonnière furent les lieux privilégiés où les missionnaires exercèrent leur zèle. Ils y firent beaucoup de bien, sans doute parce qu'ils y eurent beaucoup à souffrir. M. Gusteau, prieur de Doix qui pour lors était curé de Champagné, dit que<sup>215</sup> travaillant avec M. Mulot à la mission de Chaillé, à l'exception des conférences dont il était chargé, M. Mulot fournissait à tout le reste de la mission. «Nous fûmes souvent obligés, dit-il, de

---

<sup>211</sup> 1er texte : un mot barré illisible

<sup>212</sup> 1er texte : *parut*, barré deux fois, puis repris

<sup>213</sup> 1er texte : *dans peu* la dévotion

<sup>214</sup> 1er texte : *ne s'étendirent*

<sup>215</sup> 1er texte : *qu'*, barré, puis repris



faire la cuisine les uns et les autres, c'est-à-dire de la deviner. Par bonheur<sup>216</sup> /338/ que nous n'avions pas grand chose à apprêter. Nous nous trouvâmes un jour n'avoir pour toute provision qu'un œuf. Encore moi, qui le faisais frire<sup>217</sup>, le jetai-je dans la crémaillère par inadvertance, par bonheur aussi, car M. le curé, ayant su notre aventure, suppléa dans la suite à ce qui nous manquait.»

M. Mulot passa ensuite à Champagné, au fond des Marais. Il faut encore entendre parler M. Gusteau qui en était curé. «Je ne crois pas, dit-il, qu'il y eût guère plus de ferveur dans les chrétiens de l'Eglise primitive qu'il y en avait en ces temps-là dans les Marais. Tous les curés devinrent missionnaires, et dans leurs paroisses, les danses si difficiles à déraciner dans beaucoup de lieux, étaient tellement détruites, qu'on ne dansait pas même aux noces; mais il y avait un enfant qui savait l'air de tous les cantiques et qu'on payait exprès pour aller en chanter dans les assemblées, et rien n'était plus édifiant que de voir sortir de l'église de nouvelles épouses, en cérémonie, accompagnées d'un nombre de jeunes filles qui-faisaient retentir les airs des louanges du Seigneur. Les assemblées ou prévails de Champagné furent changées en des assemblées de religion. Au lieu de détourner mes paroissiens d'aller à l'assemblée, comme je le faisais autrefois, au contraire, je les invitais d'y venir. Je faisais faire la rénovation des vœux du baptême à tous ceux qui assistaient à la procession, qui était nombreuse et où l'on marchait deux à deux. Une confrérie de vierges et de pénitents blancs marchaient à la tête. J'avouerai que peu à peu cette ferveur diminua, mais les processions se faisaient toujours avec concours et il n'était question ni de danses ni de cabarets extraordinaires.»

C'était<sup>218</sup> au zèle de M. Mulot que le peuple était redevable de tant de ferveur. Ses deux associés, Mrs Vatel et Le Valois, n'étaient pas toujours avec lui en mission. Il fallait qu'il y en eût un à Saint-Laurent pour /339/ confesser les Filles de la Sagesse et l'autre à l'hôpital général de La Rochelle, auquel M. Mulot s'était engagé de fournir un aumônier. M. Le Valois, qu'il y avait envoyé, en fut rappelé pour venir à Saint-Laurent, où M. Vatel était depuis dix-huit ou vingt mois. Celui-ci alla prendre sa place, mais il y resta peu et il fut à son tour remplacé par M. Hédan, prêtre du Séminaire du Saint-Esprit, destiné pour les missions du temps même que M. de Montfort était à Paris, et qui venait d'en donner<sup>219</sup> une dans la paroisse de Nieuil avec M. Mulot, avant de se rendre au lieu de sa destination. Ce digne<sup>220</sup> prêtre était de la paroisse de Campéniac,

---

<sup>216</sup> 1er texte : *Mais* par bonheur

<sup>217</sup> 1er texte : *cuire*

<sup>218</sup> 1er texte : C'était *surtout*

<sup>219</sup> 1er texte : *Il en avait donné une*

<sup>220</sup> 1er texte : *Ce saint prêtre*

diocèse de Saint-Malo, en Bretagne. Il avait un grand zèle, une grande douceur, et en même temps beaucoup de fermeté. Ayant passé par La Rochelle lorsqu'il allait à Nieuil en mission, il charma tellement les pauvres que dès lors ils le désirèrent pour leur aumônier. Il le fut en effet, et les grands biens qu'il fit dans cette place furent une preuve que la Providence la lui avait destinée. Il recherchait avec un tendre empressement les pécheurs pour les gagner à Dieu.

Il fut supérieur des sœurs de la Croix de La Rochelle, dont l'établissement était l'ouvrage de M. de Montfort. Il les prêchait et leur distribuait les billets tous les mois. En un mot, il mettait tout en œuvre pour allumer l'amour de Dieu dans les cœurs. MM. les administrateurs de l'hôpital avaient pour lui une considération particulière<sup>221</sup>, et ne pouvaient se lasser d'admirer le bon ordre qu'il faisait observer dans la maison. Il était très mortifié. Il aimait les pauvres, et voulait être pauvre lui-même. Lorsqu'il tomba malade de la maladie dont il mourut il n'avait qu'un écu de six livres<sup>222</sup> dont il fit une<sup>223</sup> aumône. «Je suis né pauvre, disait-il, j'ai vécu pauvre et je veux mourir pauvre». Après avoir reçu les derniers sacrements, il demanda à la sœur Madeleine, pour lors supérieure de l'hôpital, de l'encre et du papier, et il écrivit à ses parents /340/ en ces termes : «C'est pour vous faire mes derniers adieux. J'ai aujourd'hui reçu tous mes sacrements. Je vous recommande à tous la paix, l'union et la justice. Adieu, jusqu'à l'éternité. Priez pour moi. Hédan.»

Il mourut dans le jour et fut enterré au milieu de ses chers pauvres, comme il l'avait demandé, au pied de la croix du cimetière de l'hôpital, en 1739. L'hôpital de La Rochelle se trouva, par sa mort, quelque temps sans aumônier. M. Mulot<sup>224</sup> vint lui-même en faire les fonctions pendant le reste de ses vacances, en attendant qu'un autre prêtre de la communauté de Saint-Laurent fût en état de remplir cette place. On y envoya enfin M. Baleq, qui l'a dignement occupée durant<sup>225</sup> seize ans.

M. Mulot ne sortit de La Rochelle que pour reprendre ses courses apostoliques. Il parcourut dans l'année les paroisses d'Ardin, de Saint-Pompain, d'Angoulin, de la Jarne, d'où il fut dans l'île de Ré, pour y commencer le Jubilé de 1727 dans la paroisse de la Flotte, une des plus nombreuses de cette île. «Cette mission, dit M. Gusteau qui y travailla avec lui, fit un bien infini. Ce qui

---

<sup>221</sup> 1er texte : *Il était si considéré de MM. les administrateurs*

<sup>222</sup> 1er texte : *qu'il donna à un pauvre*

<sup>223</sup> 1er texte : deux mots barrés, illisibles

<sup>224</sup> 1er texte : M. Mulot y vint

<sup>225</sup> 1er texte : *qui y a demeuré pendant*

m'y édifia davantage, c'est qu'après que la croix fut plantée, le dernier jour de la mission, nous y fîmes une procession pieds-nus sans avoir averti les peuples que nous étions dans cet état d'humiliation ; mais comme nous ne pûmes nous cacher, il y eut peut-être plus de deux cents tant bourgeois qu'autres qui tirèrent leurs bas qu'ils mirent dans leurs poches avec leurs souliers, et marchèrent ensuite deux à deux devant nous. Nous retournâmes à l'église en<sup>226</sup> ce même état, lorsqu'il tomba une pluie si abondante que nos surplis et nos soutanes étaient trempés. Cependant, le bel ordre n'en fut point interrompu. Nous marchâmes toujours avec la même gravité, et chantions avec autant de modestie qu'en allant. Les Huguenots nous regardaient. Je ne sais ce qu'ils en auront pensé.» /341/

La petite troupe apostolique s'augmenta par le renfort de trois missionnaires. Messieurs Josselin, Durocher et Avoine. Ils furent tous à la mission de Valette, diocèse de Nantes, à laquelle se rendit encore un bon prêtre du diocèse d'Angers, nommé M. de Saint-Jacques. Ils<sup>227</sup> passèrent tous de Valette à Saint-Similien, paroisse dans le faubourg de Nantes qui en porte le nom. La mission y commença le troisième dimanche de l'Avent. Elle essuya d'abord de grandes contrariétés. Les anti-missionnaires firent tous leurs efforts pour empêcher les peuples d'en profiter. Ils leurs représentaient les ouvriers évangéliques comme des gens<sup>228</sup> extraordinaires, ridicules, et d'ailleurs d'une morale outrée. Ils n'allaient les entendre que pour tourner leurs discours en dérision, et en faire des commentaires à leur guise<sup>229</sup>. Par là, ils détournaient bien des gens de venir aux exercices et l'on peut penser combien M. Mulot souffrait de se voir au milieu d'une si abondante moisson et de recueillir si peu. Mais Dieu ne tarda pas à récompenser<sup>230</sup> son zèle et sa persévérance. Les anti-missionnaires ne furent pas longtemps écoutés. Le peuple commença à recevoir avec joie les paroles de salut. Il se laissa toucher et bientôt il fut entraîné. Il se fit un changement admirable. On venait en foule aux prédications. Les confessionnaux étaient entourés de monde depuis cinq heures du matin jusqu'à sept heures du soir, et ceux mêmes qui avaient entrepris<sup>231</sup> d'abord de décrier le ministère de la parole venaient grossir la foule des pénitents.

---

<sup>226</sup> 1er texte : *dans*

<sup>227</sup> 1er texte : *Ils*, barré, puis repris

<sup>228</sup> 1er texte : comme des *hommes*

<sup>229</sup> 1er texte : pour tourner en dérision *ce quels avaient dit et le rapporter avec les commentaires les plus propres*

<sup>230</sup> 1er texte : Dieu *récompensa enfin*

<sup>231</sup> 1er texte : qui avaient *tâché*

La mission continua avec les plus heureux succès et fut aussi florissante dans sa fin qu'elle avait été traversée dans ses commencements. M. l'évoque voulut en faire lui-même la clôture: M. Mulot y fit d'abord en la<sup>232</sup> présence du prélat<sup>233</sup> un discours qui mérita les applaudissements les plus flatteurs. Un peu après son sermon, Monseigneur monta en chaire, parla en évêque à son peuple et recommanda<sup>234</sup> surtout de mettre en pratique toutes les vérités saintes que les missionnaires avaient annoncées /342/ pendant le cours de la mission.

Elle devait être suivie de celle de Couarde dans l'Ile de Ré. C'était au mois de janvier. Les eaux étaient débordées dans plusieurs rues de Nantes<sup>235</sup>. Tout le bas de la Fosse, les maisons et boutiques en étaient remplies. Un vent impétueux ne permettait pas de s'embarquer<sup>236</sup>. On ne savait quel<sup>237</sup> parti prendre. D'aller par terre ? Tous les chemins étaient rompus et barrés par l'eau. On se détermina donc pour la mer. On s'embarqua sur la Loire à la Fosse, dans une petite barque qui passait à l'Ile-Dieu.

«Tout le monde en foule nous regardait avec saisissement, dit un des missionnaires qui fait le récit de ce voyage. Ils se disaient les uns aux autres : ces Messieurs périront. Le maître du canot nous promettait bien de nous mener jusqu'à l'Ile-Dieu d'où, disait-il, nous trouverions facilement un autre embarquement pour l'Ile de Ré<sup>238</sup>. Le moindre mal que nous eûmes à souffrir fut l'incommodité de ce frêle vaisseau, dont la chambre était si petite qu'on ne pouvait s'y tenir ni debout, ni assis. Il nous conduisit jusqu'à Paimboeuf<sup>239</sup> où, la marée nous ayant manqué, il nous fallut rester à l'ancre depuis cinq heures du soir jusqu'à dix heures du matin. Je puis vous dire que je n'ai jamais passé une nuit semblable.

Comme nous étions vis-à-vis de Paimboeuf, on nous aperçut et on reconnut aussitôt que nous étions en peine et que nous avions besoin de secours.

Un barger vint à notre bord<sup>240</sup>, nous nous mîmes dans sa barge, et il nous mena à Paimboeuf d'où nous sortions depuis peu de faire la mission. Tout le monde

---

<sup>232</sup> 1er texte : en sa présence

<sup>233</sup> 1er texte : *du prélat*, barré, puis repris

<sup>234</sup> 1er texte : *recommandant* de

<sup>235</sup> 1er texte : un mot barré, illisible; en surcharge : Nantes

<sup>236</sup> 1er texte : *s'embarquer sur la Loire*

<sup>237</sup> 1er texte : *D'aller par terre* ; en surcharge : On ne savait quel

<sup>238</sup> 1er texte : en marge, sur renvoi d'une croix, on lit : *ou l'Ile (de), comme il y a dans l'écrit*

<sup>239</sup> 1er texte : Paimboeuf ; en surcharge : beuf

<sup>240</sup> 1er texte : vint à nous

se mit dans les rues pour nous saluer et nous faire des offres de service. Nous dûmes que nous voulions aller à l'île de Ré... Il se trouva qu'un vaisseau des Sables partait pour s'en retourner<sup>241</sup>. Nous profitâmes de cette heureuse rencontre. Mais les vents s'étant trouvés contraires la marée nous porta à Maindain, où nous fûmes obligés de rester pendant huit jours, ne faisant /343/ qu'aller à Saint-Nazaire et revenir le soir à bord. Enfin le 6 février, il se leva un petit vent sur les deux heures du matin. On leva l'ancre et on mit à la voile. Notre joie fut grande, mais elle ne dura guère. Une heure après midi le vent tomba entièrement, et nous nous trouvâmes entre des rochers dans un très grand danger de périr. Notre pilote côtier ne pouvait plus conduire. Le capitaine croyait son vaisseau perdu, et il en était d'autant plus persuadé qu'il en avait déjà perdu un dans le même endroit, en pareille circonstance. Il croyait sa perte si certaine qu'il se mit dans une de ses chaloupes, avec deux de ses matelots, pour ne pas être témoin du naufrage. Nous prîmes le même parti, excepté M. Mulot et frère Mathurin. Cette séparation nous fut triste. Pour M. Mulot, qui a toujours le don de cacher aux autres ce qui lui fait plus de peine, (il) ne fit pas semblant de s'en apercevoir. Quand nous fûmes séparés de leur vaisseau, le capitaine nous dit qu'il n'avait aucune espérance. Nous passâmes la nuit dans une inquiétude extrême, en attendant la nouvelle de ce qui était arrivé. Dieu exauça sans doute la prière de M. Mulot et le délivra du danger pour le laisser continuer ses travaux apostoliques. Ils vinrent le lendemain matin, lui et frère Mathurin, nous trouver à Saint-Nazaire et avaient laissé le vaisseau sans aucun mal entre les rochers.

Leur présence nous délivra de nos justes craintes. Ne voyant donc aucune apparence de continuer notre route par mer, nous prîmes le parti d'aller par terre. Nous retournâmes à Paimboeuf, d'où nous nous rendîmes à Bourgneuf, non sans beaucoup d'aventures qu'il serait trop long de détailler. Il suffit de dire que nous fûmes obligés de demander du pain, non par pauvreté mais par nécessité. Ne pouvant trouver d'auberge après trois ou quatre lieues, il fallut coucher dans un petit hameau. Enfin nous arrivâmes à Bourgneuf. /344/ Nous fûmes loger à l'hôpital, où on nous reçut fort bien, ce qui nous raccommoda un peu et ce n'était pas sans besoin. Le lendemain nous fûmes coucher à Soullans, où M. Mulot avait été vicaire avant que M. de Montfort l'eût appelé aux missions. De là nous passâmes aux Sables, où nous séjournâmes jusqu'au premier dimanche de carême chez les parents de M. Mulot, que nous en partîmes pour aller par mer<sup>242</sup> en l'île de Ré, qui devait être le terme de notre

---

<sup>241</sup> 1er texte : *partait pour s'en retourner*, barré, puis repris

<sup>242</sup> 1er texte : *par mer*, barré, puis repris en surcharge

route ; mais par un surcroît de douleur, elle ne le fut pas. Nous apprîmes, à notre arrivée dans l'île, que M. le curé de la Couarde était mort depuis qu'il avait demandé la mission à M. Mulot. Comme il connaissait M. le curé de la Flotte, où la mission s'était faite l'année du Jubilé, il nous y mena, et nous y restâmes à nous délasser jusqu'au samedi suivant. Pendant que nous étions en repos, M. Mulot était en campagne. Il fut à La Rochelle trouver M. l'évêque, pour lui demander s'il n'avait point de la besogne à donner à des ouvriers qui ne demandaient que du travail. M. le curé de la Jarie, où M. de Montfort avait fait la mission, se trouva à l'évêché et la demanda à M. Mulot devant Monseigneur, qui l'approuva et lui conseilla de profiter de cette favorable occasion pour procurer un aussi grand bien à ses paroissiens. M. Mulot nous le fit savoir et nous nous y rendîmes, et trouvâmes des vestiges de ferveur de la mission de M. de Montfort.

De la Jarie, nous fûmes à Saint-Nicolas de La Rochelle. La mission commença le dimanche des Rameaux. Elle fut nombreuse et très fervente. Nous n'étions pas assez de missionnaires pour suffire au travail du confessionnal. C'est la mission, dit le même missionnaire, où j'ai trouvé plus de sincérité et de confiance dans les pénitents. Ce fut un des messieurs grands vicaires qui en fit la clôture, par une procession /345/ du Saint-Sacrement, où il se trouva une si grande affluence de monde, non seulement des pauvres mais même des plus riches et qualifiés<sup>243</sup> de la ville, qu'on avait peine à se faire jour pour passer dans les rues. Lorsque nous nous retirâmes dans la maison où nous demeurions, après la bénédiction du Saint-Sacrement, une grande foule nous y suivit les larmes aux yeux, en nous disant adieu. Je n'ai pas vu de si grandes marques de reconnaissance.»

La mission de Marsay, près la ville de Surgères, suivit celle de Saint-Nicolas, mais elle ne lui fut pas semblable pour la ferveur. Le travail de la saison ne permettait pas aux paroissiens de venir<sup>244</sup> avec assiduité entendre la parole de Dieu. Ainsi les missionnaires n'eurent pas la consolation d'attirer un grand nombre d'auditeurs, ni de voir leurs travaux suivis des succès qui leur étaient si ordinaires.

Les années suivantes ils recueillirent les fruits les plus abondants dans les missions de Coulonges-les-Royaux, de Baignon-en-Gâtine, de Surin, de Gourgé, de Pouzauges, de Saint-Jean de Parthenay, de Coron, de Notre-Dame de Vihiers,

---

<sup>243</sup> 1er texte : *qualifiés*, barré, puis repris

<sup>244</sup> 1er texte : de *venir assidu* (en surcharge : avec)

de Roche-Servière, de la Chapelle Gaudin, de Noirliu, d'Amaillou, de Bécélin, d'Antigny et de Vieille-Vigne. Ce fut à<sup>245</sup> cette dernière que M. Mulot, pendant tout le carême qu'elle dura, se condamna à ne boire que de l'eau pour obtenir la conversion d'un grand ivrogne reconnu pour tel<sup>246</sup> dans le lieu. Cet homme se convertit en effet, s'adressa à M. Mulot lui-même et pratiqua pendant toute sa vie la même abstinence que le saint homme avait offerte pour sa conversion.

M. le curé de Saint-Hilaire de Mortagne demanda une mission pour le mois d'octobre, et cette petite paroisse, qui n'est qu'à trois quarts de lieue de Saint-Laurent, pensa être privée de ce secours par celui-là même qui l'avait demandé. En effet, M. le curé changea d'avis le samedi, veille du jour où la /346/ mission devait commencer. Cependant<sup>247</sup>, soit qu'il voulût prendre encore la nuit à conseil, soit parce que le chemin de Mortagne à Saint-Laurent n'est pas long, il ne fit partir que le dimanche matin la missive par laquelle il révoquait sa parole. Quelque tardive que fût sa démarche, il crut qu'il préviendrait encore l'arrivée des missionnaires et fit partir son messenger de très bonne heure. Heureusement, quelques-uns de ces Messieurs, qui avaient fait à peu près la même diligence, le rencontrèrent en chemin. Il leur remit la lettre qui leur était adressée. Ils la lurent et<sup>248</sup> prirent un parti également digne de leur sagesse et de leur zèle. Ce fut de continuer leur route comme si rien ne fût venu à leur connaissance.

Arrivés dans le bourg, ils allèrent saluer M. le curé et parurent ignorer le contre-ordre qu'il avait donné. Il garda de son côté un profond silence sur l'article, changea, ou parut<sup>249</sup> avoir changé une seconde fois de sentiments. La mission commença. Toute la ville de Mortagne s'y rendit avec la plus édifiante assiduité et le concours des auditeurs fut si grand que, pour satisfaire tout le monde, les missionnaires furent obligés de prêcher dans le cimetière.

De Saint-Hilaire, ils passèrent à Saint-Christophe, ensuite à la Séguinière, où le travail fut extraordinaire tant par la quantité de monde qui s'y trouva sur la fin, que par les maladies qui régnèrent dans le lieu et qui obligèrent les missionnaires d'aller à une et deux lieues administrer les sacrements. M. Vatel y tomba malade et fut en danger. Le curé et un des prêtres habitués moururent quatre à cinq jours après la mission. Elle fut suivie de celle de la Châtaigneraie,

---

<sup>245</sup> 1er texte : *pendant cette dernière*

<sup>246</sup> 1er texte : *publiquement connu* ; puis : *connu publiquement*

<sup>247</sup> 1er texte : *Peut-être*

<sup>248</sup> 1er texte : *ils en prirent lecture*

<sup>249</sup> 1er texte : *parut*, barré, puis repris

petite ville à quatre lieues de Fontenay-le-Comte. Les commencements ne donnèrent pas de grandes espérances. A peine se présenta-t-il quelqu'un la première semaine pour /347/ se confesser, mais quand on (eut) écouté les prédications il se fit un changement étonnant dans les cœurs, et cette mission fut une des plus ferventes de celles qui se donnèrent dans le cours de l'année, qui acheva d'être remplie par celles de Secondigny, de Doix, et du Gué-de-Velluire<sup>250</sup>. Nous terminons ici le récit<sup>251</sup> des différentes missions qu'a données après la mort de M. de Montfort M. Mulot son premier successeur, son élève et le digne héritier de son esprit et de son zèle vraiment apostolique. Un plus long détail, quoique très édifiant, nous conduirait trop loin<sup>252</sup>. Nous y suppléerons bientôt en donnant, à la fin de cet ouvrage, le catalogue de toutes ces missions. Il suffira, avec ce que nous avons déjà rapporté, pour faire voir ce que peut<sup>253</sup> pour la gloire de Dieu et le salut des âmes un seul prêtre, qui se dévoue sans réserve à toutes les fonctions du sacré ministère, qui ne craint ni peines, ni contradiction, ni dangers, et qui, se regardant comme responsable à Dieu de tout le bien qu'il peut faire, ne met aucunes bornes à ses travaux et prépare pour l'avenir le plus éloigné une suite<sup>254</sup> d'œuvres saintes, dont il abandonne le succès au secours de la grâce et aux soins de la Providence. Que l'on compte, depuis la première mission de M. de Montfort jusqu'au temps où nous sommes ; on verra avec étonnement les fruits immenses qu'a produits la parole de Dieu dans la bouche de ceux à qui il se joignit pour la répandre et qui, par une succession non interrompue, soutiennent depuis plus de cinquante ans l'ouvrage qu'il a si utilement commencé.

Le Séminaire du Saint-Esprit de Paris, voulant entretenir avec les disciples de l'homme<sup>255</sup> de Dieu la relation que lui-même avait établie entre eux, envoya\* à M. Mulot trois de ses\* meilleurs sujets, savoir : M. Croissant, M. Baleq<sup>256</sup> dont on a déjà parlé, et M. d'Isy. Dans la suite vinrent Mrs Albert, Javeleau et Haquet, tous trois prêtres du diocèse d'Angers, à qui se joignirent, les années d'après, M. Audubon et M. Besnard, qui l'un / 348/ et l'autre ont succédé à M.

---

<sup>250</sup> 1er texte : *Velluire*, barré, puis repris

<sup>251</sup> 1er texte : *Le récit de ce qui s'est passé*

<sup>252</sup> 1er texte : une croix renvoie à un texte en marge placé plus loin

<sup>253</sup> 1er texte : le premier texte est celui conservé ici, comme dans l'original. En marge se lit un autre, destiné sans doute à remplacer le premier, et qui porte : *Celui-ci suffit* - puis, barré : *après ce que nous avons dit dans la vie du fondateur que nous avons écrit* - pour faire voir ce que peut

<sup>254</sup> 1er texte : *une succession*

<sup>255</sup> 1er texte : *toujours attaché à l'établissement de l'homme*

<sup>256</sup> 1er texte : M. Baleq et M. d'Isy

\* le texte porte *envoyèrent* à M. Mulot trois de leurs



Mulot. Celui-ci fournit une carrière assez longue pour voir enlever par la mort les deux qui, comme lui, avaient été appelés aux missions par M. de Montfort. Le premier fut M. Le Valois, celui qui<sup>257</sup> avait été choisi pour être directeur des Filles de la Sagesse. Il avait travaillé en qualité de missionnaire, mais sa mauvaise santé ne lui permettant pas de continuer, il s'était fixé à Saint-Laurent, où il faisait une espèce de mission continuelle<sup>258</sup> en confessant depuis le matin jusqu'au soir, et en se livrant aux soins<sup>259</sup> assidus d'une direction dont les fruits subsistent encore aujourd'hui. Il<sup>260</sup> avait<sup>261</sup> un grand attrait pour la vie intérieure. Il s'y livra tout entier et y fit de si grands progrès qu'il se trouvait<sup>262</sup> souvent dans cet état d'union avec Dieu qui suspend toutes les puissances de l'âme et paraît ôter l'usage même des sens. On le vit plusieurs fois profondément recueilli, comme ravi hors de lui-même, ne donnant aucune attention (aux) objets extérieurs, ce qui lui arrivait non seulement à la prière<sup>263</sup>, à la messe, pendant son bréviaire, mais encore au repas et pendant les conversations. De manière qu'un Frère, qui a longtemps vécu avec lui, assure qu'il était quelquefois obligé de le tirer par sa soutane pour le faire sortir de<sup>264</sup> ses extases. Enfin, consumé de travaux et enrichi de mérites, il vit approcher le moment qui devait lui assurer sa récompense. Il fut attaqué de<sup>265</sup> fièvres violentes que tout l'art des médecins ne put faire cesser. Pendant toute sa maladie, ce ne fut qu'actes de résignation à la volonté de Dieu, qu'aspirations amoureuses au Sacré-Cœur de Jésus, dont il avait toute sa vie étudié et pratiqué la dévotion.

Le<sup>266</sup> Frère, qui était auprès de lui, lui dit un peu avant qu'il mourût<sup>267</sup> : «Que comme il avait eu une si grande dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, il fallait encore /349/ qu'il y pensât à ce moment.» Il lui répondit : «J'y pense aussi et nous y sommes unis. C'est pourquoi il ne faut plus rien me dire.» Et ce fut là sa dernière parole. Deux des missionnaires arrivèrent dans ce temps de la mission de Fougeray. Ils lui firent les prières des agonisants, pendant lesquelles il expira, sans aucune convulsion. A peine lui vit-on remuer les lèvres. On eût dit

---

<sup>257</sup> 1er texte : deux mots barrés, illisibles ; en surcharge : celui qui

<sup>258</sup> 1er texte : *par son assiduité*

<sup>259</sup> 1er texte : un mot barré, illisible ; en surcharge : soins

<sup>260</sup> 1er texte : Une lettre barrée, illisible

<sup>261</sup> 1er texte : *avait toujours eu*

<sup>262</sup> 1er texte : *qu'on le voyait*

<sup>263</sup> 1er texte : à la prière, *aux repas, en conversation, à la messe, pendant*

<sup>264</sup> 1er texte : *son extase*

<sup>265</sup> 1er texte : fièvres v - puis deux lettres barrées, illisibles

<sup>266</sup> 1er texte : *Un Frère*

<sup>267</sup> 1er texte : qu'il *expirât*

que son âme, en sortant de son corps, y avait laissé un rejaillissement de la gloire dont elle entra en possession, car son visage devint beaucoup plus frais et plus vermeil qu'il n'était pendant sa vie, en sorte que des personnes qui l'avaient connu demandèrent si on lui avait peint le visage, et paraissaient le croire. Il mourut<sup>268</sup> le 14 juin 1741<sup>269</sup>, après avoir travaillé 21 ans tant comme missionnaire<sup>270</sup> qu'en qualité<sup>271</sup> de directeur des Filles de la Sagesse.

Il s'était écoulé sept années lorsque la mort enleva encore aux missionnaires de Saint-Laurent un de leurs premiers confrères, M. Vatel. Il avait été alternativement tantôt directeur des Filles de la Sagesse, tantôt aumônier de l'hôpital de La Rochelle. Pendant le séjour qu'il fit à Rouen, sa métropole, il fut confesseur des Frères des Ecoles Chrétiennes dans la maison de leur noviciat. Il travailla aussi quelque temps comme<sup>272</sup> prêtre habitué de la communauté du Mont-Valérien, établie pour entendre les confessions des pèlerins qui y vont adorer les mystères de la Passion de Jésus-Christ. Ayant fait un voyage dans sa patrie pour dire un dernier adieu à ses parents<sup>273</sup>, il voulut, avant de retourner à Saint-Laurent, exercer son zèle dans sa propre paroisse où il voyait régner de grands désordres, et montrer à ses compatriotes que leur salut ne lui était pas moins cher que celui de tant d'âmes pour qui il retournait<sup>274</sup> se sacrifier.

Il entreprit donc de leur donner une mission. Il communiqua son dessein à plusieurs bons prêtres qu'il /350/ connaissait dans le canton et les pria de lui aider<sup>275</sup>.

La Normandie ne manque pas d'hommes à talents tous lui promirent, un seul lui tint parole<sup>276</sup>. Il prit donc sur lui presque tout le travail. Il le soutint jusqu'à la fin, après quoi, malgré toutes les sollicitations<sup>277</sup> de ses parents, il dit adieu à sa patrie.

---

<sup>268</sup> 1er texte : *sa mort arriva*

<sup>269</sup> 1er texte : millésime barré, illisible ; en surcharge : 1741, accompagné d'une croix renvoyant en marge, où on lit : il faut vérifier

<sup>270</sup> 1er texte : *avoir été 21 ans en mission* ; en surcharge (en) *qualité de missionnaire*

<sup>271</sup> 1er texte : *que dans la place de*

<sup>272</sup> 1er texte : *Il partagea* aussi quelque temps *le travail*

<sup>273</sup> 1er texte : *Voulant dire un dernier adieu à ses parents avant de retourner*

<sup>274</sup> 1er texte : il *allait*

<sup>275</sup> 1er texte : *Tous lui promirent*

<sup>276</sup> 1er texte : *tous ceux à qui il s'adressa* lui promirent, *mais il n'y en eut qu'un seul qui lui tint parole*

<sup>277</sup> 1er texte : *les oppositions*

Saint-Laurent devait être le terme de son voyage. Il se mit en chemin<sup>278</sup> et arriva à Rennes le 19 d'avril. Il se portait très bien, aux fatigues près de la route<sup>279</sup>. E alla voir les Filles de la Sagesse qui tiennent les écoles charitables au haut du faubourg L'Evêque. Le lendemain il dit la messe dans leur chapelle, et<sup>280</sup> en la disant il se sentit une grande défaillance. Il la finit cependant. Quand il fut descendu de l'autel, on voulut lui faire prendre un bouillon ; mais il ne put avaler que deux bouchées de pain, encore il fallut se faire des violences. Un mal de cœur, des vomissements, la fièvre survinrent. Il se mit au lit avec un grand mal d'épaule, qui lui portait une douleur extrême dans la poitrine. Quoiqu'il souffrit extrêmement, il ne se croyait pas dans un danger si prochain et il fit écrire ce jour-là même à Saint-Laurent, pour qu'on lui envoyât un cheval. On lui en envoya un en effet, mais le Frère qu'on avait dépêché<sup>281</sup> n'eut pas même la consolation de voir le malade. Il arriva à Rennes le jour qu'on le porta en terre. Ce zélé missionnaire<sup>282</sup> mourut le 22 avril 1748.

La nouvelle de sa mort affligea sensiblement ses confrères. Ce n'était là cependant<sup>283</sup> que le prélude d'une épreuve bien plus rude que Dieu leur ménageait<sup>284</sup> sans la leur laisser entrevoir et qui, une année à peine révolue, devait les plonger<sup>285</sup> et avec eux des milliers d'âmes dans la tristesse la plus amère.

M. Mulot, quoique d'un âge assez avancé, était d'un tempérament<sup>286</sup> à faire espérer qu'il pousserait loin sa carrière /351/ et qu'il serait encore pendant longtemps le chef et le conducteur des missions. L'étendue et la continuité de ses travaux semblaient lui donner de nouvelles forces, et sa santé si dérangée pendant sa jeunesse, s'était affermie au point qu'elle suffisait à tous les exercices d'une vie la plus austère et la plus laborieuse. Mais si une forte complexion<sup>287</sup> n'est pas à l'épreuve d'une révolution interne, elle l'est beaucoup moins<sup>288</sup> de ces accidents extérieurs qu'on ne peut ni prévoir, ni prévenir. Ce fut là ce qui vint terminer la vie du successeur de M. de Montfort,

---

<sup>278</sup> 1er texte : *en route*

<sup>279</sup> 1er texte : *de son voyage*

<sup>280</sup> 1er texte : *mais*

<sup>281</sup> 1er texte : *arriva à*

<sup>282</sup> 1er texte : *Sa mort ar(riva)*

<sup>283</sup> 1er texte : *Cependant ce n'était là*

<sup>284</sup> 1er texte : *leur préparait*

<sup>285</sup> 1er texte : *devait porter dans*

<sup>286</sup> 1er texte : *tempéramment*

<sup>287</sup> 1er texte : *complexion forte et robuste*

<sup>288</sup> 1er texte : *un mot barré, illisible*

dans le temps qu'il remplissait comme lui les fonctions de son apostolat et que, se livrant sans réserve aux transports de son zèle, il n'avait, ce semble<sup>289</sup> à craindre qu'un excès de travail qui pourrait l'en faire mourir la victime.

M. de Berthin, évêque de Vannes, ce vertueux prélat digne, par sa douceur, d'être comparé au saint évêque de Genève, avait appelé M. Mulot à la mission de Questembert. Le zélé missionnaire la commença le 13 avril, dimanche de la Quasimodo. Il y travaillait depuis près de trois semaines, lorsque l'état où il voyait le pavé de l'église l'obligea à parler avec force sur la décence et la décoration de la maison de Dieu. Il employa les traits les plus vifs et les plus frappants pour faire impression sur l'esprit de ses auditeurs, et dit entre autres choses «qu'il souhaitait que son corps servît de pavé à l'église et le sang de son cœur de ciment.» Dieu voulut qu'il eût plus que le mérite du saint désir et agréa le sacrifice de sa vie. Ce qui mettait le lieu saint dans un si grand dérangement, c'était le grand nombre de fosses qu'on y ouvrait, et qui en faisaient comme un champ labouré. Notre saint prêtre, pour remédier à cet abus, pensa<sup>290</sup> à faire agrandir et à mettre en état un cimetière. Ayant fait abattre un arbre qui en occupait une grande /352/ partie, il arriva que dans les différents mouvements qu'il se donnait, il marcha sur un clou d'une châsse, lequel lui entra si<sup>291</sup> avant dans le pied gauche qu'il fallut que le sacristain, qui se trouva présent, le lui arrachât avec force. M. Mulot, toujours dur à lui-même, ne fit pas d'abord grande attention à cet accident. Cependant le lendemain, ne pouvant appuyer sur le pied, la chose parut sérieuse. Il fallut garder le lit. Les douleurs augmentèrent. Elles étaient bien propres à lui rappeler ce que Jésus-Christ avait souffert lorsqu'il fut cloué à la croix. Aussi ne manquait-il pas de s'occuper de cette pieuse réflexion, et il avouait que bien<sup>292</sup> qu'il eût souvent prêché sur la Passion de Notre-Seigneur, tout ce qu'il en avait pu dire n'approchait pas de ce qu'il ressentait dans cette plaie<sup>293</sup>, et qu'il comprenait mieux que jamais combien Jésus-Christ avait dû souffrir, puisqu'<sup>294</sup> un mal qui n'était rien en comparaison, lui causait à lui-même des douleurs si cuisantes et si intolérables<sup>295</sup>. Ce fut dans ce sens qu'il en parla au sénéchal de l'endroit, qui était venu le voir.

---

<sup>289</sup> 1er texte : *il semblait n'avoir* à craindre

<sup>290</sup> 1er texte : *travaillait* à

<sup>291</sup> 1er texte : entra *très* avant

<sup>292</sup> 1er texte : *quoiqu'il*

<sup>293</sup> 1er texte : de ce *qu'il éprouvait lui-même par la douleur de cette plaie*

<sup>294</sup> 1er texte : *puisqu'*, barré, puis repris

<sup>295</sup> 1er texte : lui causait à lui-même *un si lourd tourment*

Cette pieuse réflexion l'affermissait dans la patience et dans la résignation<sup>296</sup> à la volonté de Dieu. Il continuait même, quoique hors d'état de se lever, à entendre les hommes qui lui avaient commencé leurs confessions. On avait lieu d'espérer que le temps fermerait la plaie et ferait cesser la douleur. Mais, soit que par un effet assez ordinaire un mal en eut provoqué un autre, soit que le cours de la nature l'eût déterminé ainsi, il survint à M. Mulot une révolution du rhumatisme qu'il avait depuis longtemps dans la tête, et l'accès fut si violent qu'il lui tint le col tout raide et lui serra les dents de telle sorte qu'il ne pouvait articuler que quelques paroles entrecoupées<sup>297</sup>. Son état devint de moment à autre plus triste et le jeta dans des convulsions extraordinaires, depuis le dimanche jusqu'au lundi entre /353/ huit et<sup>298</sup> neuf heures du matin qu'il expira en prononçant ces paroles : «*In te Domine, speravi, non confundar in aeternum.* C'est en vous, Seigneur, que j'ai espéré ; ne permettez pas que je sois confondu pour jamais.»

Cette précieuse mort arriva le 12 mai 1749, et tout le monde regarda dès lors le serviteur de Dieu comme un saint dans le ciel. Monsieur l'abbé de Famel, alors grand vicaire de Vannes et actuellement évêque de Lodève, ayant appris cette affligeante nouvelle par M. l'abbé Buisson, grand chantre de la cathédrale, qui travaillait à la mission, lui répondit en ces termes : «Votre lettre est un coup de foudre pour moi, mon cher abbé, et quoique je sois persuadé que le défunt a reçu la récompense de tous ses travaux, je ne puis qu'être extrêmement touché de sa perte. Les peuples en font une très grande. Je partirai demain matin sans faute, et je me fais un devoir d'aller témoigner, devant tout le monde, ma vénération et mon respect pour ce zélé et fervent missionnaire. J'espère qu'il prie déjà pour nous tous dans le ciel, etc ... » Il se rendit en effet au lieu de la mission et fit les obsèques du serviteur de Dieu, à la tête d'un grand nombre de prêtres qui s'y trouvèrent. Son corps fut inhumé, ainsi qu'il l'avait demandé, dans le cimetière de Saint-Michel, où on lui a élevé un tombeau avec une épitaphe. Les chanoines de la collégiale de Rochefort en Bretagne demandèrent une partie de ses intestins. On leur accorda ses poumons, qu'ils enfermèrent dans un cœur de plomb, et déposèrent dans le mur du chœur de leur église, après lui avoir fait un service solennel. Les missionnaires mirent également son cœur dans un cœur de plomb et l'apportèrent à Saint-Laurent. Ils firent aussi un service auquel assistèrent tous les prêtres du canton, après quoi ils allèrent tous processionnellement le placer dans un des murs de la

---

<sup>296</sup> 1er texte : *Cependant il ne perdait rien de sa patience et de sa résignation*

<sup>297</sup> 1er texte : *il ne pouvait s'exprimer que par quelques paroles*

<sup>298</sup> 1er texte : *huit ou neuf*

chapelle des Filles de la Sagesse, et<sup>299</sup> sur l'endroit qui le renferme, on mit cette inscription /354/

D. O. M.

Ici repose le cœur de M. René Mulot, prêtre, successeur de M. de Montfort, supérieur des Missionnaires de St. Laurent et des Filles-de-la-Sagesse, mort à la mission de Questembert, dans le Diocèse de Vannes, le 12 mai 1749, âgé de 66 ans, après 36 ans de missions et de travaux apostoliques.<sup>300</sup>

Il eut pour successeur<sup>301</sup> M. Jean-Nicolas Audubon, que lui-même avait choisi et nommé de son vivant du consentement de tous les missionnaires, qui confirmèrent son élection à Saint-Laurent où ils s'assemblèrent en chapitre.

Il était né aux Sables-d'Olonne en bas Poitou, diocèse de Luçon, le 1<sup>er</sup> novembre 1710. L'inclination qu'il eut dès l'enfance pour les exercices de la religion et les cérémonies de l'Eglise, fit qu'un bon prêtre de la ville le prit en affection et s'offrit de lui apprendre les premiers éléments de la langue latine. Le jeune Audubon accepta l'offre qui était conforme à son attrait. Ses parents qui avaient beaucoup de piété se prêtèrent à procurer son avancement et<sup>302</sup> l'envoyèrent à l'âge de 14 ans au séminaire de Luçon, qui sert également de collège. Il s'y distingua par ses talents et plus encore par sa piété. Ses parents l'envoyèrent ensuite à Poitiers, d'où ils le retirèrent

17ème cayer \*

ent peu de temps après<sup>303</sup>, contribuant sans le savoir aux desseins que Dieu avait sur lui, en ne pensant qu'à le détourner de celui que lui-même avait formé de se consacrer à Dieu dans une sainte et savante société, où il se croyait appelé.

Il ne fut pas plus tôt entré dans les ordres sacrés qu'il se senti<sup>304</sup> animé d'un nouveau zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

---

<sup>299</sup> 1er texte : avec

<sup>300</sup> 1er texte : une note non barrée en marge, se référant à cette inscription, dit : en lettres majuscules

<sup>301</sup> 1er texte : successeur *dans la place*

<sup>302</sup> 1er texte : *ils* l'envoyèrent

\*cette indication est suivie du texte : (de 12 pages seulement)

<sup>303</sup> 1er texte : après *qu'il y*

<sup>304</sup> 1er texte : des lettres barrées, illisibles

M. d'Andigné, mort évêque d'Acqs et pour lors doyen et vicaire général de Luçon, lui obtint dispense d'âge pour la prêtrise. Il la reçut à 23 ans, et fut aussitôt envoyé dans la paroisse d'Aisenay pour y faire les fonctions de vicaire. Il passa successivement au vicariat de la ville des Sables et<sup>305</sup> à celui de Boué. Mais Dieu, qui le conduisait /355/ comme par la main au terme où il voulait l'amener<sup>306</sup>, ménagea des événements qui le déterminèrent à se dévouer à l'œuvre des missions.

Ce fut à son zèle même et à son attachement pour la saine doctrine qu'il fut en quelque sorte redevable de sa vocation. Il s'ouvrit sur son dessein à M. Javeleau, l'un des missionnaires de Saint-Laurent qu'il trouva à Nantes, et qui l'amena<sup>307</sup> avec lui à la communauté du Saint-Esprit. Depuis ce temps, il travailla toujours dans les missions avec une réputation distinguée. Il prêchait très solidement et avec beaucoup de pathétique ; mais il s'appliqua surtout aux conférences et il y excella. Ce fut dans ce saint exercice qu'il mourut à la mission du Poiré, dans le diocèse de La Rochelle, le 16 décembre 1755, âgé de 45 ans.

Messieurs les missionnaires, assemblés capitulairement à Saint-Laurent le 24 du même mois, élevèrent à sa place M. Besnard, prêtre du diocèse de Rennes, qui était entré parmi eux en 1743, et qui ne désire rien tant que de pouvoir, à l'exemple de M. de Montfort et de ses deux<sup>308</sup> autres prédécesseurs<sup>309</sup>, terminer sa carrière dans l'exercice actuel de son ministère<sup>310</sup>.

### Protestation de l'Auteur

---

<sup>305</sup> 1er texte : et *de*

<sup>306</sup> 1er texte : où il *veut l'emmenner*; ce dernier moi repris en surcharge

<sup>307</sup> 1er texte : *l'amena*, barré, puis repris

<sup>308</sup> 1er texte : *suc*(cesseurs)

<sup>309</sup> 1er texte : *que*

<sup>310</sup> 1er texte : *et de son zèle pour le salut des âmes*

Je prie le lecteur d'observer que, si dans ce livre, j'ai rapporté beaucoup de faits qui prouvent la sainteté de M. Louis-Marie Grignon de Montfort, et si j'ai raconté des choses qui passent la nature, et qu'on pourrait regarder comme de vrais miracles, mon intention n'est pas de donner ces faits comme approuvés par la sainte Eglise Romaine ; mais seulement comme certifiés par des témoignages privés. En conséquence donc des décrets de notre Saint-Père le Pape Urbain VIII, je proteste ici que je n'entends attribuer à la personne de M. de Montfort, dont j'ai fait l'histoire, ni la /356/ qualité de bienheureux ni celle de saint, reconnaissant sur ce point comme sur tout le reste l'autorité de l'Eglise Romaine, à laquelle seule appartient le droit de déclarer ceux<sup>311</sup> qui sont saints. J'attends avec respect son jugement, auquel je me sou mets de cœur et d'esprit comme un enfant très obéissant.

**Dieu Seul !**

---

<sup>311</sup> 1er texte : *ceux*, barré, puis repris



## CATALOGUE<sup>312\*</sup> des MISSIONS

\* Non sono riuscito a ricominciare le note da 1 in poi come nel libro. Per cui la numerazione prosegue.

*faites par les Missionnaires de Saint-Laurent après la mort de M. de Montfort leur Instituteur, depuis 1718 jusqu'en 1767, à peu près dans l'ordre où elles ont été faites.*

- 1 Les Loges
- 2 Béceleuf<sup>313</sup>
- 3 Beugné
- 4 Le Puy-hardy
- 5 Saint-Hilaire-sur-l'Autise
- 6 Vernon
- 7 La Pommeraie
- 8 Saint-Pompain
- 9 Les Fosses
- 10 Villiers-en-Bois
- 11 La Chapelle-Saint-Laurent
- 12 Chiché
- 13 Le Moutiers
- 14 Sainte-Christine
- 15 Saint-Aubin-le-Cloux
- 16 Saint-Pardoux
- 17 Parthenay
- 18 Saint-Germain-Longue-Chaume
- 19 Le Busseau
- 20 Saint-Hilaire-de-Vihiers
- 21 Les Landes-de-Génusson
- 22 Pougnes-en-Gâtine
- 23 Verrières près Civaux
- 24 Vouneuil-sur-Vienne
- 25 Aunay
- 26 Paillé
- 27 La Villedieu-d'Aunay
- 28 La Bernardière

---

<sup>312</sup> 1er texte : *Catalogue*, barré, puis repris

<sup>313</sup> 1er texte : *Béceleuf*, semble-t-il, barré puis repris

- 29 La Magdeleine
- 30 Le Puy-Notre-Dame
- 31 Brézé /357/
- 32 Saint-Martin
- 33 Saint-Loup
- 34 Sainte-Verges
- 35 Thouars
- 36 Oyron<sup>314</sup>
- 37 Montreuil-Bellay
- 38 Bourgneuf
- 39 Paimboeuf<sup>315</sup>
- 40 Champagné
- 41 Esnandes
- 42 Chaillé
- 43 Fontenay-le-Comte
- 44 Maillezais
- 45 Sainte-Radegonde
- 46 La Guyonnière
- 47 Ardin
- 48 Saint-Pompain
- 49 Angoulin
- 50 Nueil
- 51 La Jame
- 52 Valette
- 53 Saint-Similien de Nantes
- 55 La Flottarde<sup>316</sup>
- 56 La Jarrie
- 57 Saint-Nicolas de La Rochelle
- 58 Marsay
- 59 Coron
- 60 La Salle
- 61 Notre-Dame de Vihiers
- 62 Rocheservière
- 63 La Chapelle-Gaudin
- 64 Noirliou
- 65 Amailloux
- 66 Béceleuf

---

<sup>314</sup> 1er texte : un nom barré, illisible

<sup>315</sup> 1er texte : *Pimboeuf*

<sup>316</sup> Au manuscrit le n. 54 a été sauté

- 67 Vieillevigne
- 68 Antigny
- 69 Saint-Hilaire de Mortagne
- 70 Saint-Christophe
- 71 La Séguinière
- 72 La Châtaigneraie
- 73 Secondigny
- 74 Doix
- 75 Le Gué-de-Velluire
- 76 Malleville
- 77 Le Voyde
- 78 La Fosse-de-Tigné
- 79 Douce
- 80 Notre-Dame-du-Puy
- 81 Le Vandelenay
- 82 Horunes
- 83 Saint-Pierre-Verché
- 84 Argenton-l'Eglise
- 85 Saint-Amand
- 86 Saint-Michel-sur-Mont-Mercure
- 87 Saint-Hilaire-de-Loulay
- 88 Le Longeron
- 89 Le Loroux-Bottereau /358/
- 90 Le Pèlerin
- 91 Largeasse
- 92 Boufflé-Lorat
- 93 Saint-Macaire
- 94 Saint-Etienne
- 95 Neuvi
- 96 Oyron
- 97 Aubigny
- 98 Saint-Loup
- 99 Saint-Aubin-de-Ligny
- 100 Rochefort en Anjou
- 101 Sainte-Luce
- 102 Joué
- 103 Les Herbiers
- 104 Gonord
- 105 Sainte-Anne-à-Vue
- 106 Saint-Laurent-de-Boué

- 107 Chambreud<sup>317</sup>
- 108 Le Châtellier
- 109 Saint-Pompain
- 110 Chemillé
- 111 Marans
- 112 Vertou
- 113 Cambon
- 114 Geté
- 115 La Gaubretière
- 116 Tillières
- 117 Chalennes
- 118 Bourgneuf
- 119 Doix
- 120 Maillé
- 121 Saint-Martin à Angers
- 122 Soulain
- 123 Saint-Melaine
- 124 Brissac
- 125 Montfaucon
- 126 Gourgé
- 127 Marigné
- 128 Saint-Hilaire-de- Mortagne
- 129 Saint-Sébastien
- 130 Mezangé
- 131 Faye-l'Abbesse
- 132 Saint-Varant
- 133 Riaillé
- 134 Oudon
- 135 Saint-Mars-du-Désert
- 136 Montmusson
- 137 Rezé
- 138 Pierrefite
- 139 Thessonnière
- 140 Airvault
- 141 La Chapelle-Largeault
- 142 Couffé
- 143 Saint-Herblon
- 144 Le Pèlerin

---

<sup>317</sup> 1er texte : *Chambert* (lettres illisibles)

- 145 Fougeray
- 146 Nort /359/
- 147 Cornillier
- 148 Sain-t-Jouin-de- Châtillon
- 149 Noirliu
- 150 Saint-Laurent-sur- Sèvre
- 151 Saint-Christophe près La Rochelle
- 152 Verrin
- 153 Saint-Jean-de-Corcoué
- 154 La Thessoualle
- 155 Saint-Pierre de Cholet
- 156 Les Arceux-de-Maulévrier
- 157 Saint-Porchaire
- 158 Maulévrier
- 159 Coulonges-Thouarsais
- 160 Le May
- 161 Courlay
- 162 Le Bignon
- 163 Savenay
- 164 Touvois
- 165 Les Epesses
- 166 Aigrefeuille près La Rochelle
- 167 Angoulin
- 168 La Jarrie
- 169 Saint-Denis d'Oleron
- 170 Saint-Georges d'Oleron
- 171 Trezvent
- 172 Saint-Loup
- 173 Montcoutant
- 174 Joué
- 175 Ancenis
- 176 Saint-Colombin
- 177 Missillac
- 178 Saint-Mars-la-Jaille
- 179 La Roche-Bernard
- 180 Pontchâteau
- 181 Noyal-Muzillac
- 182 Saint-André-de-la- Marche
- 183 Sainte-Anne à Vue
- 184 Herbignac
- 185 La Romagne

- 186 Saint-Nicolas de Fontenay
- 187 Rochefort
- 188 Liphard
- 189 Saint-André près Guérande
- 190 Saint-Dolé
- 191 Vertou
- 192 Saint-Nicolas de Tiffauges
- 193 Gétigné
- 194 Montigny
- 195 Saint-Julien-de-Vouvent /360/
- 196 Donges
- 197 Questembert
- 198 Montfaucon
- 199 Saint-Aubin-d'Aubigné<sup>318</sup>
- 200 Saint-Maurice-des- Noues
- 201 L'Herminault
- 202 Mazières
- 203 Guémené-Painfaut
- 204 Béganne
- 205 Carentoir
- 206 Basse-Goulaine
- 207 Il'e de Bouin
- 208 Oudon
- 209 Coron
- 210 Trémentines
- 211 Antigny
- 212 Aytré
- 213 La Gaubretière
- 214 Tousais
- 215 Le Pèlerin
- 216 Mesquer
- 217 Escoublac
- 218 Saint-Aignan
- 219 Saint-Nazaire
- 220 Moulin
- 221 Doix
- 222 Nieuil
- 223 Niort
- 224 Toursay en Anjou

---

<sup>318</sup> 1er texte : de *Baubigné*, barré ; en surcharge, d'Aubigné

- 225 Malestroit
- 226 Port-Saint-Père
- 227 Montoire
- 228 Bourgneuf
- 229 Longué en Anjou
- 230 La Chapelle-Bertrand
- 231 Vouzailles
- 232 Parthenay
- 233 Saint-Denis-d'Oléron
- 234 Savenay
- 235 Sévérac
- 236 Saint-Vincent
- 237 Guenrouet
- 238 Rezé
- 239 St. Mervent
- 240 Denans
- 241 Sainte-Luce
- 242 La Verrie
- 243 Le Poiré
- 244 Mortagne
- 245 Les Epesses
- 246 Saint-Pierre de Cholet
- 247 Vieillevigne
- 248 Joué /361/
- 249 Le Gué-de-Velluire
- 250 Vouvent
- 251 Taugon-la-Ronde
- 252 Aigrefeuille
- 253 Angoulême
- 254 La Chapelle-Launay
- 255 Montfaucon
- 256 Saint-Gildas
- 257 Paimboeuf<sup>319</sup>
- 258 Boussay
- 259 Saint-Hilaire-de-Vou
- 260 La Chapelle-Saint-Laurent
- 261 Les Ponts-de-Cé
- 262 Champagné
- 263 Missillac

---

<sup>319</sup> 1er texte : deux lettres barrées, illisibles, puis Pimbeuf

- 264 Vertou
- 265 Saint-Clémentin
- 266 Brissac
- 267 Marigny
- 268 Coulonges-les-Royaux
- 269 Fontenay-le-Comte
- 270 Saint-Molf
- 271 La Chevrollière
- 272 Le Busseau
- 273 Gieffois
- 274 Notre-Dame de Tiffauges
- 275 Liré
- 276 Nallier
- 277 Béganne
- 278 Saint-Sébastien
- 279 Pouzauges
- 280 Aizenay
- 281 Bouguenais
- 282 Saint-Mars-la-Jaille
- 283 Saint-Jean-de-Liversay,
- 284 Bené
- 285 Noyal-Musillac<sup>320</sup>
- 286 Rochefort
- 287 Saint-Amand
- 288 Saint-Maurice-de- la-Fougereuse
- 289 Le Boupère
- 290 Beaulieu
- 291 St Georges près de Mortagne
- 292 Saint-Herblain
- 293 Le Pèlerin
- 294 Saint-Dolé
- 295 Péaule
- 296 Saint-Etienne-du-Bois
- 297 Le Grand-Lac
- 298 Challans
- 299 Saint-Laurent-sur-Sèvre
- 300 Notre-Dame de Cholet /362/
- 301 Sainte-Anne à Vue<sup>321</sup>

---

<sup>320</sup> 1er texte: deux noms barrés, illisibles, après Noyal

<sup>321</sup> 1er texte: un nom barré, illisible, après Sainte-Anne



- 302 Moutiers
- 303 Saint-Aubin-d'Aubigné
- 304 La Chapelle de Palluau
- 305 La Cornouaille
- 306 Malestroit
- 307 Glénac
- 308 Savenay
- 309 Olonnes
- 310 Chantonay
- 311 Montfaucon
- 312 Saint-Sauveur-de-Roche
- 313 Yzemay
- 314 Le Longeron
- 315 Rezé
- 316 Ménigoute
- 317 Les Sables-d'Olonnes
- 318 Luçon
- 319 Puybelliard
- 320 Le Bignon
- 321 Joué
- 322 Carentoir
- 323 Campbon
- 324 Bourgneuf
- 325 Montigné
- 326 Taugon-la-Ronde
- 327 L'abbaye de Montierneuf à Poitiers

Cette mission finit le 5 juillet 1767. Plaise au ciel de bénir toutes celles que feront dans la suite les missionnaires de M. de Montfort, pour la gloire de Dieu, le salut des peuples, l'édification de l'Eglise, et leur propre sanctification.

Amen.  
**Dieu Seul!**

## INDEX

Cet index se réfère uniquement au texte de Besnard : il ne couvre pas l'introduction, les notes, et la liste des missions, en fin de volume. Les noms de *lieux* sont en italiques.

Deux détails importants

- Le manuscrit comporte une double pagination : après avoir numéroté les pages de 1 à 58, on recommence 1 à 362.

Pour distinguer cette double numérotation, la première est marquée d'une apostrophe : par exemple 22'.

- Comme la présente édition comporte deux volumes, on a utilisé pour la table, la pagination suivie, en distinguant le deuxième volume du premier par une étoile : par exemple, 335\*.

Le premier chiffre qui suit le nom indique la page de l'édition 1981 ; le chiffre entre parenthèses est celui du manuscrit.

Agnès, vierge Ste : 426\* ; (201)

*Aigrefeuille* : 394\* ; (180)

Albert, missionnaire avec R. Mulot : 637\* ; (347)

Alègre Jeanne-Françoise, marquise de : 39 ; (23)

Alleaume Jeanne : 568\* ; (298)

Allonneau François : 568\* ; (298)

Ambroise : 380\*, 425\* ; (176, 200)

*Angers* : 104, 628\* ; (1, 341)

Angle de L' : 374\* ; (165)

*Ardilliers, N.-D. de Saumur* : 103, 478\*, 484\*, 486\*, 562\* ; (1, 233, 239, 240, 293)

Armagnac, Jean-Joseph : 567\* ; (297-298)

*Assérac* : 183 ; (49)

Audubon : 637\*, 646\* ; (347, 354)

*Aunis* : 492\* ; (245)

Avoine : 628\* ; (341)

Avranches : 368\*, 369\* (160, 161)

B. madame : 555\* (289)

Baleq : 627\*, 637\* (340, 347)  
Bamard : 609\* ; (328)  
Bardou : 49 ; (28')  
Bargeville (De) : 62 ; (35')  
Barmondière : 30 à 35, 39, 45, 540\*, 541\* ; (17' à 21', 23', 25', 279, 280)  
Barrin : 159, 163, 167, 488\*, 504\*, 530\* (34, 35, 37, 40, 242, 255, 271)  
Bauvais : 501\* ; 252  
Beauveau Gilles de : 200, 488\*, 530\* ; (59, 242, 271-272)  
Beauveau demoiselles : 437\* ; (207)  
*Bécherel* : 1 16 ; (9)  
Begé Antoinette : 564\* ; (296)  
Belin : 118 ; (10)  
Bellier : 23 ; (13')  
Benoît XIV : 499\* ; (250-251)  
Bernard de Clairvaux : 563\* ; (294)  
Berthin : 642\* ; (351)  
*Besné* : 183 ; (49)  
Blain : 380\*, 381\*, 386\*, 388\*, 389\*, 539\*, 543\*, 556\*, 559\* ; (169, 170, 175, 176) 177, 278, 281, 290, 291)  
*Boissière-du-Doré* : 183 ; (49)  
Boucher : 37 ; (22')  
Boudon : 41 ; (24')  
*Bouguenais* : 183\*, 184\* ; (49, 50)  
Bouic : 281\*, 323\*, 580\* ; (106, 133, 311)  
Bouillé : 498\*, 597\* ; (249, 318)  
Bouin : 40, 541\* ; (23', 279-280)  
*Boulogne* : 425\* (200)  
Bourbon Louis-Marie de : 398\* ; (183)  
Bourdoise : 314 ; (128)  
*Bréal* : 149, 150, 152 ; (28, 29, 30)  
Brenier : 40, 45, 47, 61 ; (23', 26', 27', 34')  
*Bretagne* : 357\*, 367\* ; (153, 160)  
Bretèche : 189 ; (53)  
*Bretonis* : 566\* ; (297)  
*Breuil* : 407\* ; (188)  
Brûlé : 200 ; (59)  
Brunet Catherine : 419\* ; (197)  
Brunet Jean-Laurent : 507\* ; (257)  
Buisson : 645\* ; (353)

*Cambon* : 172, 176 ; (43, 45)  
*Camois* : 183 ; (49)  
*Canada* : 52, 310 ; (29', 259)  
*Cantin* : 26 2 ; (94)  
*Caen* : 380\*-381\* ; (169-170)  
*Caris* : 320, 322, 587\* ; (131, 132, 31 1)  
*Carthage* : 425\* ; (200)  
*Chale* : 614\* ; (331)  
*Challans* : 257 ; (91)  
*Chamilly de* : 233 ; (78)  
*Champ-Bertrand* : 475\* ; (231)  
*Champflour* : 267, 417\*, 419\*, 428\*, 445\*, 458\*, 473\*, 490\*, 491\*, 496\*, 584\*, 614\* ; (97, 195, 196, 197, 202, 211, 212, 221, 229, 243, 244, 247, 308, 331)  
*Chappelain Mlle* : 195 ; (57)  
*Chartres* : 48, 49 (27', 28')  
*Chateaurenault de* : 189 ; (53)  
*Chevrolière La* : 163, 168 ; (37, 40)  
*Chèze La* : 116, 123, 128, 138 ; (9, 12, 16, 22)  
*Choisy* : 89 ; (49')  
*Clémenson* : 237 ; (79)  
*Clément XI* : 545\* ; (282)  
*Clisson* : 493\*, 497\* ; (245, 249)  
*Coislin* : 174 ; (44)  
*Compagnie de Jésus* : 62, 191 ; (35', 54)  
*Compagnie de Marie* : 300 ; (1 17)  
*Courson* : 340 ; (141)  
*Coutances* : 370\*, 415\* ; (162, 194)  
*Couture La* : 209 ; (64)  
*Crebron* : 522\* ; (266)  
*Croissant* : 637\* ; (347)  
*Crossac* : 177, 180 ; (46, 48)

*Delahai* : 588\* ; (31 1)  
*Delanoue* : 104 ; (1)  
*Delisne* : 570\* ; (300)  
*Descartes Philippe* : 531\*, 539\* ; (275, 278)  
*Dinan* : 110, 115 ; (5, 8)  
*Dominique de Gusman* : 218, 371\*, 561\*, 563\* ; (68, 162, 293, 294)  
*Dorion* : 204 ; (6 1)  
*Dotassine* : 588\* ; (31 1)  
*Dousseau* : 152 ; (30)

Dubois Charles : 508\* ; (258)

Duportail : 488\* ; (241)

Durocher 628\* (341)

*Esnandes* : 289 ; (111)

Eudes : 368\* ; (161)

Famel de : 645\* ; (353)

Félix de Cantalice : 10 ; (6')

Ferrier Vincent : 127 ; (15)

*Ferrière* : 127 ; (15)

Festus : 9 ; (5')

Fleury de : 425\* ; (200)

*Fontenay-le-Comte* : 454\* à 456\*, 458\*, 459\*, 461\*, 462\*, 464\*, 468\* ; (218 à 225, 227)

*Fontevrault* : 55 ; (31')

*Fouras* : 410\* ; (190)

Foudras : 606\* ; (325)

*France* : 545\* ; (282)

François Le : 380\* ; (169)

François de Sales : 9 ; (6')

François Régis : 131, 223 ; (18, 71)

Garde de la : 47 ; (27')

*Garnache La* : 201, 202, 244 à 246, 492\* ; (59, 60, 83, 84, 96, 245)

*Genet* : 355\* ; (151)

Gérard Louis-Bertrand : 510\* ; (259)

Gilbert François : 23 (13')

Girard : 67 ; (38')

*Gorettrie* : 89 ; (50')

Gourdan : 588\* ; (312)

Grandet : 307, 507\* ; (123, 257)

Grégoire de Tours : 425\* ; (200)

Griffon : 349\* ; (147)

*Grolière* : 566\* ; (297)

*Gué-d'Alléré* : 343 ; (143)

*Guernesey* : 237 ; (79)

Guilbaud : 564\* ; (295)

Guillard : 567\* ; (298)

Guioneux : 160 ; (35)

Gusteau : 460\*, 624\*, 625\*, 627\* ; (222, 337, 338, 340)

Hacquet : 637\* ; (347)  
*Hauts-Pavés* : 194 ; (56)  
Hédan : 317, 626\* ; (129, 339)  
*Herbignac* : 183 ; (49)  
Hérode le Grand : 9 ; (5')  
Hillerin : 579\* ; (305)  
Hindré Pierre : 149 ; (28)'  
Honoré de Cannes 314 ; (128)

Ignace de Loyola : 1 0 ; (6')  
*Ile d'Aix* : 407\* ; (188)  
*Ile de Ré* : 630\* ; 342  
*Ile d'Yeu* : 236, 238, 241, 244 ; (71, 80, 82, 83)  
*Indes* : 417\*, 545\* ; (195, 282)  
Isle de l' : 599\*, 602\* ; (320, 322)  
Isy : 637\* ; (347)  
*Issy* : 54, 55 ; (31', 32')

Jacob : 50 ; (29')  
Jacques frère : 370\* ; (162)  
Jagu : 127 ; (15)  
*Jarie la* : 632\* ; (344)  
Javeleau : 637\*, 647\* ; (347, 354)  
Jean Bemard : 6 5 ; (37')  
Jean Fortin : 121, 429\* ; (11, 203)  
Jean de Dieu : 1 0 ; (6')  
Job : 556\* ; (290)  
Jonchères des : 506\* ; (257)  
Joseph : 50 ; (29')  
Josselin : 628\* ; (341)  
Joubert : 155 ; (32)  
Jourdan : 282 ; (106)  
Judas : 491\* ; (244)

Kentin : 305 ; (121)

*Landemont* : 183 ; (49)  
*La Rochelle* : 75, 215, 220, 230, 231, 233, 236, 267, 335\*, 337\*, 342\*, 348\*,  
368\*, 381 \*, 406\*, 414\*, 415\*, 419\*, 428\*, 534\*, 581\* ; (43', 67, 69, 76, 77 à  
79, 97, 138 à 140, 143, 147, 160, 170, 187, 193, 194, 196, 203, 274, 306)

Launay : 565\* ; (296)  
Leguy 588\* ; (311)  
Le Breton : 39 ; (23')  
*L'Herrnenault* : 458\* , 584\* ; (221, 308)  
Leschassier : 45, 47, 52, 542\* ; (25', 26', 27', 30', 280)  
Leuduger : 116, 143 ; (9, 25)  
Lévêque : 53 ; (30')  
*L'Houmeau* : 217 ; (68)  
Libère : 426\* ; (201)  
Ligonnière : 567\* ; (298)  
*Ligugé* : 103 ; (1)  
*Loges* : 577\* , 579\* ; (303, 304)  
Loigné : 564\* ; (295)  
*Loiré* : 197, 396\* ; (58, 182)  
*Lorette Notre-Dame de* : 100 ; (57)  
Louis IX : 443\* ; (210)  
*Luçon* : 209, 212, 534\* ; (64, 65, 274)  
*Luzeau Lucrèce* : 569\* , 570\* ; (299, 300)  
Lyon : 510\* ; (260)

Madot de : 64 ; (37)  
Mailly de : 220, 327 ; (70, 136)  
*Marans* : 231 ; (76)  
Marcelline : 425\* ; (201)  
Marthe : 450\* ; (215)  
Martin de Tours : 10, 425\* ; (6', 200)  
Mathurin : 80, 103, 106, 111, 117, 120, 127, 132, 209, 606\* ; (46', 1, 2, 6, 9, 11, 15, 19, 64, 325)  
Mathurine : 501\* ; (252)  
Maunoir Julien : 131 ; (18)  
Maunoir du : 373\* ; (164)  
*Mauritanie* : 425\* ; (200)  
*Mauzé* : 337\* ; (139)  
Mechtilde du St Sacrement 311 ; (125)  
Ménil : 600\* ; (320)  
*Mervent* : 438\* , 440\* , 441\* ; (208 à 210)  
*Mesle* : 581\* ; (306)  
*Meule La* : 244 ; (83)  
*Missillac* : 183 ; (49)  
*Moncontour* : 139 ; (23)  
*Montaigu* : 208 ; (63)

*Montbernage* : 78, 81, 95 ; (44', 46', 54')

*Montespan* : 63, 564\* ; (36', 295)

*Montfort-la-Cane* : 19, 112, 117, 145, 153, 155, 551\* ; (11', 6, 9, 26, 31, 32, 286)

*Montigny de* : 28, 29, 63 ; (16', 17', 36')

*Montois* : 565\* ; (296)

*Mont-St-Michel* : 105 ; (1)

*Mont-Valérien* : 65 ; (37')

*Mozay* : 429\* ; (203)

*Mulot René* : 163, 462\*, 464\*, 469\*, 477\*, 484\*, 492\*, 493\*, 573\*, 576\*, 579\*, 580\*, 583\*, 591\*, 611\*, 613\*, 636\*, 642\*, 646\* ; (37, 223, 225, 227, 233, 238, 244, 245, 246, 301, 303, 305, 306, 308, 314, 329, 330, 347, 351, 354)

*Muzanchère* : 399\* ; (184)

*Nadau* : 583\* ; (307)

*Nantes* : 53, 154, 159, 162, 171, 188, 193, 196, 197, 349\*, 356\*, 390\*, 394\*, 395\*, 398\*, 399\*, 438\*, 487\* ' 488\*, 530\*, 534\*, 565\* ; (30', 32, 34, 36, 42, 52, 56 à 58, 147, 151, 152, 178, 180, 181, 183, 184, 208, 240, 242, 271, 274, 300)

*Nicolas de Poitiers* : 371\*, 492\* ; (163, 245)

*Nicolas Hilaire* : 564\* ; (295)

*Niort* : 591\* ; (314)

*Nobletz Le* : 131 (18)

*Normand* : 507\* (257)

*Notre-Dame* : 104, 120, 123, 124, 128, 138, 154, 203, 244, 251, 398\*, 437\*, 492\*, 562\*, 607\* ; (1, 11, 12, 13, 16, 22, 31, 60, 83, ' 88, 183, 208, 245, 294, 326)

*Noue de la* : (cf. Delanoue)

*Olier* : 54 ; (30')

*Olivier* : 188 ; (53)

*Orion de* : 472\*, 473\*, 477\* ; (229, 230, 233)

*Orville d'* : 363\*, 365\*, 400\*, 402\*, 596\* ; (157, 158, 184, 185, 186, 318)

*Ouvrard* : 566\* ; (296)

*Pagé* : 269 ; (98)

*Paris* : 27, 19, 30, 62, 65, 67, 328, 335\*, 519\*, 534\*, 548\* ; (16' à 18', 35', 37', 38', 137, 138, 264, 274, 284)

*Paul saint* : 385\* ; (173)

*Peronnet* : 567\*, 569\* ; (298, 299)

*Philippe Néri* : 10 ; (6')

*Pierre saint* : 385\* ; (173)

*Plaisance* : 425\* ; (200)

*Plumieux* : 124, 127 ; (13, 15)



*Poitiers* : 58, 66, 73, 76, 77, 80, 91, 103, 336\*, 344\*, 506\*, 534\*, 580\* ; (32', 38', 42' à 45' 51' A, 1, 138, 144, 256, 274, 306)

*Poitou* : 552\*, 567\* ; (286, 297)

*Pombriant* : 601\* ; (322)

*Pontchâteau* : 176, 180, 182, 185, 188 à 190, 192, 395\*, 398\*, 492\* ; (45, 48, 49, 51 à 55, 181, 183, 245)

*Porte Bouton de la* -. 475\* ; (231)

*Pot-de-Fer* : 62 ; (35')

*Poullart-des-Places* : 274, 277, 278, 280 à 282, 415\* ; (101' 103 à 107, 194)

*Poype de la* : 91, 506\*, 582\*, 609\* ; (52', 256, 307, 327)

*Préfontaine de* : 191 ; (54)

*Pyronnet* : 566\* ; (297)

*Quatre-Vents* : 127 ; (15)

*Québec* : 510\* ; (259)

*Questemberg* : 465\* ; (226)

*Racappé* : 585\*, 593\*, 598\*, 600\* ; (309, 316, 319, 320)

*Ragon* : 229, 231 ; (75, 77)

*Remandière La*

*Rennes* : 22, 107 à 109, 357\*, 359\*, 365\*, 400\*, 534\*, 558\*, 566\* ; (13', 3 à 5, 153, 154, 159, 184, 274, 291, 296)

*Résurrection la* : 95 ; (54')

*Revol* : 509\* ; (259)

*Ripoche* : 566\* ; (297)

*Rivière de la* : 136 ; (21)

*Robert* : 510\* ; (260)

*Robert Alain* : 107, 109, 555\*, 558\* ; (3, 4, 289, 291)

*Robert Jeanne* : 19 (11')

*Roche de la* : 111 (5)

*Rome* : 94, 100, 101, 106, 158, 425' (53', 57', 58', 2, 34, 201)

*Romillé* : 153 ; (3 1)

*Rouen* : 381\*, 386\*, 389\* ; (170, 175, 177)

*Rougeon* : 503\* ; (254)

*Rouscel* : 154 ; (31)

*Roussay* : 348\*, 355\* ; (147, 151)

*Sables d'Olonne* : 239 ; (81)

*Sagesse* : 8, 447\* à 449\* ; (5', 213 à 215)

Sagesse Filles de la : 70, 73 à 76, 336\*, 347\*, 406\*, 413\*, 419\*, 446\*, 448\*, 449\*, 454\*, 488\*, 496\*, 552\*, 584\*, 604\* ; (40' à 44', 138, 146, 187, 192, 196, 213 à 215, 218, 241, 248, 286, 308, 324)  
*St-Amand-sur-Sèvre* : 429\*, 430\*, 502\* ; (203, 204, 253)  
*St-Aubin-des-Ormeaux* : 503\* ; (254)  
*St-Brieuc* : 130, 534\* (17, 274)  
*St-Christophe-du-Ligneron* : 256, 258, 261, 264 ; (91, 92, 94, 95)  
*St-Christophe-sur-Roc* : 343\* ; (143)  
*St-Donatien*: 183 ; (40)  
*St-Eloi* : 267; (97)  
*St-Fiacre* : 171; (42)  
*St-Gilles* : 239 ; (80)  
*St-Hilaire* : 244 ; (83)  
*St-Hilaire-sur-l'Autise* : 580\* ; (306)  
*St-Hilaire-de-Loulay* : 203, 205 ; (60, 62)  
Saint-Jacques de : 628\* ; (341)  
*St-Jean-de-Fontenay* : 458\*, 460\* ; (221, 222)  
*St-Jean-de-Thouars* : 484\* ; (238)  
*St-Julien-de-Concelles* : 39 ; (23')  
*St-Laurent-de-la-Prée* : 410\*, 412\* ; (190, 192)  
*St-Laurent-sur-Sèvre* : 16, 75, 81, 431\*, 486\*, 489\*, 490\*, 493\*, 496\*, 550\*, 565\*, 566\*, 568\* ; (10', 43', 46', 204, 240, 242, 243, 245, 248, 285, 296, 297, 299)  
*St-Lazare* : 120, 145, 152 à 154 ; (11, 26, 30 à 32)  
*St-Léonard de Nantes* : 172 ; (42)  
*St-Léonard de La Garnache* : 203 ; (60)  
*St-Lô* : 371\*, 373\*, 374\*, 377\*, 378\*, 380\*, 381\* ; (162, 164, 165, 167 à 170)  
*St-Malo* : 19, 149, 150, 153, 534\*, 555\* ; (11', 28, 29, 31, 274, 289)  
*St-Molf* : 188 ; (52)  
*St-Pompain* : 463\*, 469\*, 472\*, 477\*, 486\*, 573\*, 580\* ; (224, 227, 229, 233, 240, 301, 306)  
*St-Saturnin* : 91, 95 ; (51', 54')  
*St-Sauveur d'Aunis* : 183 ; (49)  
*St-Similien* : 155, 160, 196, 356\* ; (32, 36, 57, 152)  
*St-Simplicien* : 95 ; (54')  
*St-Suliac* : 49, 116 ; (28', 9)  
*St-Sulpice* : 53, 55, 548\*, 560\* ; (30', 31', 284, 292)  
*Ste-Catherine* : 91 (51'A)  
*Saintes* : 341\* ; (142)  
*Salertaine* ; 245, 247, 254, 256 ; (84 à 86, 90, 91)  
Sanzay de : 569\* ; (299)

*Saumur* : 482\* ; (236)  
*Savenay* : 569\* ; (299)  
*Séguinière La* : 305, 307, 309, 437\*, 492\* ; (121, 122, 124, 208, 245)  
*Seignette* : 338\* ; (140)  
*Serre de la* : 569\* ; (299)  
*Simon (le sorcier)* 531\* ; (272)  
*Simon Salus* : 10 ; (6')  
*Sion* : 570\* ; (300)  
*Sorbonne* : 33, 40 ; (20', 23'),  
*Soulans* : 463\* ; (224)  
*Sulpice Sévère* : 10 ; (6')

*Taugon-la-Ronde* : 420\*, 429\*, 459\* ; (197, 203, 221)  
*Thépault* : 123 ; (13)  
*Thomas Pierre* : 317, 558\*, 612\* ; (129, 311, 330)  
*Tour de la* : 523\*, 567\* ; (266, 297)  
*Toutant* : 592\* ; (315)  
*Tréguier* : 357\*, 366\* ; (153, 159)  
*Trézididi* : 501\* ; (252)  
*Triaut* : 500\* ; (251)  
*Trichet* : 73, 336\*, 346\*, 407\*, 419\*, 562\* ; (41', 138, 146, 188, 196, 197, 294)  
*Trinité* : 138 ; (23)  
*Turgot* : 614\* ; (33 1)

*Urbain VIII* : 649\* ; (335)

*Valette* : 161 ; (36)  
*Vallier Le* : 519\* ; (264)  
*Valois Le* : 317 à 319, 585\*, 589\*, 591\*, 593\*, 605\*, 638\* ; (129 à 131, 309, 311, 312, 314, 315, 325, 348)  
*Vanneau Le* : 341\*, 342\* ; (142, 143)  
*Vasseur* : 364\* ; (158)  
*Vatel* : 364\*, 415\*, 417\*, 418\*, 431\*, 467\*, 477\*, 484\*, 493\*, 573\*, 585\*, 636\*, 640\* ; (194 à 196, 204, 226, 233, 238, 245, 301, 309, 346, 349)  
*Veillet* : 140 ; (23)  
*Verrines* : 343 ; (143)  
*Vertamont de* : 489\* ; (242)  
*Vertou* : 169, 531\* ; (41, 273)  
*Vieuville de la* : 311, 312 ; (125, 126)  
*Villedieu-les-Poëles* : 370\* ; (162)  
*Ville-Thébault* : 126 ; (15)

*Villiers-en-Plaine* : 472\* ; 475\* , 476\* ; (229, 231, 232)

Vincent de Paul : 69 ; (39')

'*Vouvant* : 464\* , 467\* ; (225, 226)

Yso : 134 ; (20)

## TABLE DES MATIERES

### MANUSCRIT du Père BESNARD

	Manuscrit		Edition 1981		
	<i>cayer</i>	<i>page</i>	<i>n°</i>	<i>page</i>	
<i>Livre sixième</i>					
M. de Montfort affermit Marie-Louise Trichet dans sa vocation	8	138	126	1	335*
Mission de Mauzé et grave maladie de M. de Montfort		139	127	3	337*
Retraites avec exercices de la mort		141	128	5	339*
Mission à Vanneau		142	129	7	341*
Missions diverses et écoles à La Rochelle		143	130	9	343*
La mission de Roussay	9	147	131	14	348*
A Nantes. Aventures d'un jeune malheureux		151	132	21	355*
La lettre aux Amis de la Croix		154	133	25	359*
Chez M. d'Orville		157	134	29	363*
M. de Montfort éprouve un frère		159	135	32	366*
Péripéties le jour de l'Assomption 1714		160	136	33	367*
L'auberge de «La Croix à la main»		163	137	37	371*
La mission de Saint-Lô		164	138	39	373*
La rencontre avec M. Blain		169	139	46	380*
Sur le bateau de la Bouille		177	140	55	389*
Halte dans une paroisse restée inconnue		178	141	56	390*
M. de Montfort veut charger un frère sur ses épaules	10	180	142	60	394*
Le transport des figures du Calvaire de Pontchâteau		181	143	61	395*
Une première reconstruction du Calvaire		183	144	64	398*
L'hôte de M. d'Orville		184	145	66	400*
<i>Livre septième</i>					
Le projet des écoles à La Rochelle		187	146	72	406*
Quelques petites missions		188	147	73	407*

Prédication dans la ville de La Rochelle		192	148	79	413*
La vocation de M. Adrien Vatel		194	149	81	415*
Marie-Louise Trichet est invitée à venir promptement à La Rochelle		196	150	85	419*
Taugon-la-Ronde. Règlement des Pénitents Blancs		197	151	86	421*
La compagnie des vierges		198	152	88	422*
Les Filles de la Sagesse arrivent à La Rochelle		203	153	94	428*
La mission de Saint-Amand	11	204	154	97	431*
Bref séjour à La Séguinière		207	155	103	437*
Quinze jours à Nantes		208	156	104	438*
La mission de Mervent		208	157	104	438*
La grotte de Mervent		210	158	107	441*
Ouverture des écoles à La Rochelle		210	159	109	443*
Précis de la Règle des Filles de la Sagesse		213	160	113	447*
Mission à Fontenay		218	161	120	454*
La vocation de M. Mulot		223	162	128	462*
<i>Livre huitième</i>					
La mission de Vouvant		226	163	133	467*
La mission de Saint-Pompain	12	227	164	135	469*
La mission de Villiers-en-Plaine		229	165	138	472*
Le pèlerinage des Pénitents Blancs		233	166	143	477*
M. de Montfort fait le même pèlerinage et poursuit pour Saint-Laurent		239	167	151	485*
Mission de Saint-Laurent et mort de M. de Montfort		240	168	152	486*
<i>Livre neuvième</i>					
Ses vertus	13	260	169	179	513*
Sa confiance en Dieu		263	170	183	517*
Son amour pour Dieu		265	171	186	520*
Sa conformité à la volonté de Dieu		267	172	190	524*
Sa douceur		269	173	192	526*
Son amour des croix		271	174	195	529*
Ses austérités		275	175	201	535*
Son humilité		277	176	204	538*
Sa soumission aux volontés et aux		278	177	205	538*

avis de ses supérieurs					
Son zèle pour le salut des âmes		281	178	210	544*
Son amour pour la pauvreté et pour les pauvres	14	284	179	213	547*
Son détachement de ses parents		287	180	218	552*
Sa pureté		289	181	221	555*
Sa dévotion envers la sainte Vierge		290	182	223	557*
Les miracles qu'on lui attribue		295	183	230	564*
<i>Livre dixième</i>					
<i>Suite des missions après la mort de M. de Montfort</i>		301		239	573*
<i>Maladie et guérison de M. Mulot</i>		302		241	575*
<i>Mission à la paroisse des Loges</i>		303		243	577*
<i>Témoignage de M. l'abbé de Hillerin</i>		305		245	579*
<i>Différentes missions dans le diocèse de Poitiers</i>		306		247	681*
<i>M. Mulot et M. Vatel, logés à Saint-Hilaire-de-Vihiers</i>	15	308		249	683*
<i>Rencontre de MM. Mulot et Vatel avec M. Le Valois</i>		309		251	685*
<i>Fait merveilleux de l'image de M. de Montfort</i>		310		253	687*
<i>M. Le Valois se joint à MM. Mulot et Vatel</i>		312		255	589*
<i>Succès de la mission à Niort</i>		313		257	591*
<i>M. Le Valois, directeur des Filles de la Sagesse.</i>		315		259	593*
<i>Bonnes œuvres de M. le marquis de Magnane</i>		317		261	595*
<i>Les missionnaires fixent leur résidence à Saint-Laurent</i>		319		263	597*
<i>Livrets publiés par M. le marquis de Magnane</i>		319		265	599*
<i>Charités innombrables de M. le marquis de Magnane</i>		321		267	601*
<i>Mort de M. le marquis de Magnane</i>		323		269	603*
<i>Mission à Saint-Michel-sur-Mont-Mercure</i>		324		271	605*
<i>Image miraculeuse de N.-D.-des-</i>		326		273	607*

<i>Larmes</i>					
<i>M. Mulot est élu supérieur par ses confrères</i>		329		277	611*
<i>M. Thomas est mandé à Paris</i>		330		279	613*
<i>Diverses missions de l'année 1723</i>	16	331		280	614*
<i>La mission d'Oyron</i>		333		283	617*
<i>Missions à Loudun et à Montreuil-Bellay</i>		335		286	620*
<i>Mission de Paimboeuf</i>		336		288	622*
<i>Autres missions dans les Marais</i>		337		290	624*
<i>Décès de M. Hédan, prêtre associé aux montfortains</i>		339		293	627*
<i>Succès final de la mission à Saint-Similien</i>		341		295	629*
<i>Danger de naufrage en se rendant à l'île de Ré</i>		342		296	630*
<i>Missions de la Jarie et de Saint-Nicolas de La Rochelle</i>		344		299	633*
<i>Mission à Saint-Hilaire de Mortagne</i>		345		300	634*
<i>Renfort reçu du Séminaire du Saint-Esprit de Paris</i>		347		303	637*
<i>Sainte mort de M. Le Valois</i>		349		305	639*
<i>Mort de M. Vatel à Rennes</i>		350		306	640*
<i>Mort de M. Mulot</i>		352		310	644*
<i>M. l'abbé de Famel fait les obsèques de M. Mulot</i>		353		311	645*
<i>Vocation de M. Audubon</i>	17	355		313	647*
<i>Protestation de l'auteur</i>		355		315	649*
<i>Catalogue des missions faites par les missionnaires après la mort de M. de Montfort</i>		356		317	651*
<i>Index</i>				329	663*